VOLUME V. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 13 MARS 1918 NUMERO 44

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - $2.00

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé [...] iblié par la WEST CANA[...] PUB. CO. LTD.
619 A[...] cDermot
Téléphones Garry 4264-4265

COOPERATIVES AGRICOLES

Dans un article précédent, intitulé "Programme effectif", nous faisions mention de la coopérative "Le Comptoir Agricole", et de l'élevateur coopératif de Saint-Pierre-Jolys, qui a réalisé de beaux profits à l'avantage des cultivateurs de cette paroisse. Et nous disions: "Ce qui a été réalisé en petit peut être réalisé en grand; ce qui a fait l'affaire du groupe paroissial de Saint-Pierre peut faire l'affaire du groupe national manitobain. Le Comptoir agricole a cette ambition, et, à ce titre, les promoteurs méritent le plus chaud encouragement des nôtres; leur affaire sera notre affaire."

Les résultats que nous attendons de ces coopératives agricoles ont tellement d'importance pour les nôtres que nous croyons devoir en exposer les principaux avantages.

Le premier avantage, c'est de garder dans la caisse des cultivateurs ces sommes considérables qui font habituellement les profits des marchands de grains et des spéculateurs. Pour mieux faire comprendre comment, en pratique, les nôtres peuvent s'assurer ces profits, continuons de mettre en cause les deux associations que nous venons de nommer.

Les cultivateurs de Saint-Pierre, par l'entremise de leur élévateur, contrôlent leur marché local des grains, et font pour eux-mêmes les profits réalisables entre ce marché local et le marché de Winnipeg. Par ce moyen, ils réalisent, au minimum, un profit de $1,000. Les cultivateurs de la même paroisse, associés dans le Comptoir Agricole, contrôlent la vente de leurs grains sur le marché central "Winnipeg Grain Exchange" et font faire, pour le compte de leur compagnie, les bénéfices qui résultent de la revente des grains du marché de Winnipeg aux marchés américains et européens. Ces bénéfices proviennent de la commission d'un centin par minot et des fractions de centin assurés par les variations du marché durant le cours des ventes. Limités à la revente des grains du groupe de cultivateurs de Saint-Pierre, ils peuvent former facilement un gain de $1,000.

Voilà donc un gain net d'au moins $2,000 pour ce seul groupe de cultivateurs, par le fait de s'être organisés pour faire leurs affaires eux-mêmes et contrôler la vente de leurs grains. Si nous généralisons ces deux genres d'associations et si, dans chacune de nos trente paroisses, nos cultivateurs possédaient leurs élévateurs coopératifs et se formaient en groupes d'actionnaires du Comptoir Agricole, le même gain de $2,000 se réaliserait trente fois et formerait un profit de $60,000.

Or, c'est exactement ce à quoi tend l'entreprise du Comptoir Agricole: d'abord, servir d'intermédiaire aux cultivateurs dans la vente des grains **au char**, sur le marché de Winnipeg; puis, promouvoir l'établissement dans chaque paroisse d'un élévateur coopératif possédé et administré par les cultivateurs eux-mêmes.

Aussi, dès le mois de janvier 1917, les directeurs du Comptoir Agricole engageaient, dans une circulaire imprimée, un programme auquel nous empruntons ce qui suit:

"La compagnie a pour objet les opérations suivantes:

"Premièrement ...

"Secondement. Le commerce des grains, à commission pour le compte des cultivateurs.

"Conjointement et comme moyen supplémentaire pour ce commerce, la compagnie aide à l'acquisition et l'opération, par les cultivateurs eux-mêmes, d'un élévateur dans chaque paroisse fran[çaise]... cultivateurs eux-mêmes, d'un élévateur dans chaque paroisse im[portante]. On compte dans les trois provinces de l'Ouest environ 18,000 cultivateurs de langue française qui paient, chaque année, aux firmes anglaises, en commission pour la vente de leurs grains, au-delà de $150,000, et qui leur paient de plus, l'entreposage et le criblage, environ la somme de $100,000.

"Le Comptoir Agricole fait appel aux cultivateurs de langue française pour détourner ces profits énormes des sociétés anglaises et les diriger dans des entreprises canadiennes-françaises. Ce but sera atteint par **l'expédition directe** des grains aux soins de la compagnie Le Comptoir Agricole, et par **l'acquisition** et **l'opération d'un élévateur** dans chaque localité par un groupe de cultivateurs, avec ou sans l'aide de la compagnie."

En joignant le sens des affaires à l'esprit d'initiative, nos cultivateurs pourraient se rendre, sans qu'il leur en coûte beaucoup, indépendants dans la vente de leurs grains.

LE LIEUTENANT FLORY

M. Flory, du Comité Central de l'A. C. J. F. de France, n'a fait que passer parmi nous, mais il a laissé un souvenir impérissable. De cette visite des trois délégués de France, de l'immortelle et vraie France catholique, je voudrais tirer une leçon: **la leçon de vivre ce que l'on dit.**

Pour ne parler que de M. Flory, qui touche de plus près les jeunes: d'où lui vient cette puissance de magnétisme quand il nous charme en parlant des oeuvres catholiques de France? C'est que chez lui il n'y a pas entre la vie privée et la vie publique la moindre cloison; l'une et l'autre ne font qu'une seule et même vie, — il ne connait pas le dédoublement. Oui, chez Flory, — comme d'ailleurs chez ses compagnons, — la parole suivait l'exemple. Il nous parlait d'une France régénérée, d'une France vivant ses convictions, et croyez-vous que ce n'était que paroles et non du vécu? Ce qu'il nous disait des catholiques de France il le vivait dans la vie privée. Plus d'un parmi nous l'ont vu lui et ses aînés aller le matin recevoir le pain des forts, et puiser là cette énergie de vivre ses croyances. Il en parlait dignement, il rendait palpable sa confiance en la Providence, mais c'est que, je le répète, il faisait passer dans sa vie sa foi au Christ qui mène le monde, il **pratiquait** au grand jour avant de parler. Ce n'est que quand les laïques feront ainsi que Dieu se remettra à inonder le monde de ses inépuisables bienfaits. C'est ainsi que les jeunes entendent vivre le premier article de leur programme: la piété.

Quant à l'étude et l'action, que ne fait pas aussi la jeunesse de France! Dans l'intime et trop courte causerie de Flory au Cercle LaVérendrye, chacun de nous a pu souligner l'étonnante activité de l'Association soeur avant et pendant la guerre. Et quel n'est pas son programme pour l'après-guerre, puisqu'elle est en frais de restaurer le règne du Christ sur la France. Ce qu'il en coûte de réflexions, d'études et de difficultés, par exemple, pour publier le "Frères d'armes", ce petit périodique des jeunes dans les tranchées, qui porte chez les poilus la parole qui réconforte et infuse une vie nouvelle.

Il serait peut-être intéressant de rappeler comment là-bas l'on se partage un champ d'action. Prenant la carte de France, cinq jeunes au coeur ardent et brûlé du zèle qui soutient les oeuvres: "Tiens, dit l'un d'eux, séparons en cinq: toi tu auras l'Est, toi l'Ouest, toi le Nord; quand au Sud ce sera pour X.... et moi je prendrai le centre. A l'oeuvre maintenant." Ainsi chacun savait où devait s'exécuter son rôle de jeune sur les jeunes. Quand la piété est la base de l'étude et de l'action, quelle n'est pas la générosité, quel n'est pas le dévouement et le sacrifice qui assurent seuls le succès des oeuvres!

La France nous donne l'exemple de ce que peuvent accomplir des hommes à l'âme forte et faisant harmoniser les principes et l'action. Sous l'habile et infatigable direction de nos aumôniers, poursuivons avec encore plus d'entrain la réalisation de notre idéal, travaillons, étudions, soyons de ceux qui n'ont pas peur de l'effort sous toutes ses formes. Il y a tant de coeurs généreux qui gaspillent leur jeunesse! A nous de nous "préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie", à nous de nous faire des convictions inébranlables et de les vivre partout coûte que coûte. C'est ainsi que par l'exemple et l'action, par la compétence et le dévouement, nous continuerons ici l'oeuvre de Dieu, par la race française.

G.-R. BRUNET,

Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C.

UNE BONNE NOUVELLE

Nos lecteurs, parmi les cultivateurs, ont dû remarquer l'article de la page agricole, écrit par M. Villeneuve, ci-devant professeur au Collège d'Agriculture du Manitoba, maintenant attaché au département de l'Agriculture du gouvernement de cette province et affecté surtout à l'organisation agricole des centres français. M. Villeneuve nous laisse espérer une série d'articles, et c'est une bonne nouvelle, car son savoir, son expérience et son esprit pratique des choses agricoles sont connus de tous.

Nous donnons aujourd'hui un article d'un autre correspondant agricole qui désire garder l'incognito, mais dont nous pouvons garantir à nos lecteurs la parfaite compétence en matières agricoles. Il traitera d'abord des jardins portagers. Ceux qui voudraient consulter notre "Ancien Jardinier" — car notre correspondant prendra ce nom de plume, — sont bienvenus à le faire, et il se fera un plaisir de leur répondre dans la page agricole de la **Liberté**.

Nous tenons beaucoup à cette page, et nous nous efforçons de la rendre de plus en plus instructive. Nous avons la naïveté de croire que nos lecteurs de la campagne en retireront, en gros sous, beaucoup plus que l'équivalent de leur prix d'abonnement. S'ils veulent nous payer la balance par un peu de zèle pour répandre la page agricole au sein de notre population de la campagne, nous nous considérerions amplement payés, car promouvoir les intérêts agricoles des nôtres est une des principales raisons de l'existence de la **Liberté**.

ASSOCIATION D'EDUCATION

Nos lecteurs, surtout ceux qui s'intéressent aux questions scolaires, ont dû remarquer l'insistance apportée par Monsieur le Secrétaire de l'Exécutif de l'Association d'Education pour se procurer la documentation nécessaire à l'oeuvre que poursuit l'Association. C'est à croire qu'il y a apathie sur ce point, et nous n'en sommes pas surpris, puisqu'étant nous-mêmes dans les écritures, nous savons par expérience combien c'est difficile de faire prendre une plume aux nôtres des centres agricoles.

On n'y entend pas malice, moins encore mauvais vouloir, mais on se dit: Un de plus ou un de moins, ça n'a guère d'importance; et se fiant les uns sur les autres, il arrive qu'on met ceux qui ont mission de réunir les efforts pour leur faire produire leur effet, dans une situation qui paralyse les meilleures volontés. Nous avons fait l'expérience de la chose sur le terrain de la colonisation; les messieurs qui donnent volontiers gratis leur temps et leurs soucis au bureau central de l'Association expérimentent les mêmes difficultés sur le terrain scolaire.

Deux raisons, à notre sens, sont cause de cet état de choses auquel nous voudrions remédier. La première c'est l'apathie. On se désintéresse de ce qui ne nous regarde pas personnellement et immédiatement. "Qu'ils s'arrangent", dit-on; et ensuite la conscience nationale dort en paix, en attendant le réveil fort peu honorable du coup de botte.

L'Exécutif de l'Association, élu par les délégués de tout le groupe manitobain a droit à un peu plus de considération. Son action au centre dépend en grande partie de l'action des comités locaux, et si ceux-ci, par apathie, refusent de remuer, la vie manquera au centre: c'est infaillible. Nous supplions ceux qui doivent veiller à l'oeuvre de ces comités locaux de vouloir bien faire leur petite part d'efforts. On demande des informations; est-ce si difficile de les donner aussi complètes que possible?

La deuxième raison peut être une raison d'amour-propre. Le groupe local peut se trouver en face de certaines difficultés qu'il n'aime pas à faire connaitre. Céder à cette raison d'amour-propre c'est aller carrément contre le but que se propose l'Association d'Education; elle existe précisément pour aider à donner une solution pacifique autant que possible, mais effective, à ces difficultés locales. Refuser de les faire connaitre, c'est imiter le malade qui attendrait les soins du médecin, mais laisserait à celui-ci de deviner son mal de loin. On trouvera à l'Association la discrétion voulue; ne craignons pas de faire connaitre nos petites comme nos grandes difficultés: c'est une condition nécessaire à leur guérison.

Un petit projet de loi voté comme amendement à la loi scolaire, cette année, vise à rendre ces informations un peu plus difficiles. Ayons l'intelligence de nos ennemis, mais en sens inverse. On veut nous fermer la bouche pour pouvoir faire oeuvre de destruction avec plus de facilité; sachons déjouer les plans en parlant avec plus de liberté à ceux qui veulent nous aider, et qui le peuvent dans une certaine mesure, si on veut bien seconder leurs efforts.

Inutile de croire que nous allons survivre sans y mettre un peu d'énergie. Parlons peu, fort bien, mais ne perdons pas une occasion d'agir. Il y a ici une action à poser: posons-là, même si pour le faire il faut nous déranger un peu: la cause nationale a besoin de l'effort commun, surtout de ceux qui ont de la fortune ou de la formation intellectuelle.

Qu'on y songe! Il est de plus en plus évident que notre oeuvre de salut national ne peut [ven]ir que de Dieu et de nous-mêmes. Mais "Aide-toi, le ciel t'aidera"!

TRIBUNE LIBRE

Saint-Norbert, 6 mars 1918.

Monsieur le directeur
de la **Liberté**,

Cher Monsieur,

Dans votre numéro si vibrant de patriotisme français et catholique du 27 février, je trouve, sous la rubrique "Tribune libre" un article signé Belga sur lequel je vous demanderais de vouloir bien me permettre une réflexion.

Il est certain que la franc-maçonnerie est l'église militante de Satan. Satan a été homicide dès le commencement, rien d'étrange donc qu'il se serve de son église pour pousser les hommes à se déchirer entre eux; mais ce que je trouve étrange, c'est que, dans les circonstances actuelles, un Belge consacre son talent et toute la publicité dont il peut disposer à faire entrer dans l'esprit de tous ceux qu'il peut atteindre, que le triomphe des Alliés, et par conséquent le salut de la Belgique, aura pour contre-partie le triomphe de Satan.

Je crois deviner qui est "Belga". Je lui ai déjà écrit à lui-même ce que je vous écris, à propos d'autres articles du même genre, mais il me semble qu'il serait bon qu'une plume autorisée le lui dise publiquement. Il est bien documenté sur la franc-maçonnerie, mais il tire de ses documents des conclusions forcées; il me semble qu'étaler avec trop de complaisance, et surtout exagérer les fautes de sa patrie, alors que la vérité ne nous y oblige pas d'une façon évidente, c'est le péché de Cham.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, mes plus respectueuses salutations.

Un ami de Belga.

ELEVATEURS COOPERATIFS

Monsieur le directeur
de la **Liberté**,
Winnipeg, Man.

En attendant les renseignements que j'ai demandé sur l'organisation et l'administration des élévateurs, j'ai trouvé la question si intéressante et si pratique que j'ai été entraîné à aligner des chiffres et à faire des calculs. Les résultats sont surprenants et ne sont pas exagérés. Je les soumets tels qu'ils sont à vos lecteurs.

Il parait qu'il y a dans les trois provinces agricoles de l'Ouest 3,200 élévateurs locaux. Sur ce nombre, je sais que les compagnies de fermiers, telles que Grain Growers Grain Co. et Saskatchewan Co-Operative Elevator Co., en possèdent ou contrôlent à peu près 700. Il en reste donc 2,500 aux mains des capitalistes individuels ou associés.

Ces marchands de grains ont entassé des fortunes aux dépens des cultivateurs. Ils s'y attendaient, car, pour construire et équiper ces 2,500 élévateurs, à une moyenne de $8000 chacune, ils n'ont pas craint de risquer et d'engager un capital d'à peu près 20 millions de piastres.

Vous aurez une idée de leurs revenus, en calculant les profits que les élévateurs des compagnies de fermiers eux-mêmes rapportent, profits qui sont supposés être inférieurs à ceux des compagnies privées. On m'a montré, l'an passé, un rapport des affaires de la compagnie Saskatchewan Cooperative Elevator, qui indiquait que l'opération de 230 élévateurs montrait un profit de $757,000. Cela fait une moyenne de $3,000 par élévateur. Il avait passé par ces 230 élévateurs 39,000,000 de minots de grains, ce qui fait une moyenne de 170 chars par élévateur. Si donc un élévateur coûtant $8,000 donne un profit de $3,000, cela fait du 35 pour cent. Un élévateur qui manipulerait de 100 à 125 chars ferait environ $2,000 de profit, ce qui, d'après les mêmes proportions, ferait presque du 25 pour cent.

Je crois donc être resté dans les limites de la vérité en écrivant, la semaine dernière, que le capital engagé dans un élévateur coopératif rapporte du 15 pour cent.

Ces chiffres confirment de plus l'idée que les groupes de cultivateurs à court de capital, pour construire leur propre élévateur, trouveraient les sommes nécessaires en s'adressant à quelques-uns des leurs qui ont de l'argent à prêter. Qui refuserait, en effet, de prêter sur des garanties aussi sûres en revenus?

D'ailleurs, je ne vois pas pourquoi nos groupes de cultivateurs ne s'organiseraient pas en dépendant seulement sur eux-mêmes. Un des résultats du mouvement coopératif et de l'organisation agricole serait de se rendre indépendants et de se soustraire aux traitements, souvent injustes, des intermédiaires. Or, pour ce qui regarde la vente des grains, je ne crois pas que les cultivateurs se mettent indépendants en empruntant de l'argent des compagnies de grain et en leur laissant en main les affaires et les profits.

C'est pourquoi il faudrait au plus tôt renseigner ceux des nôtres qui ont l'idée de s'associer pour se bâtir un élévateur coopératif.

Un cultivateur.

QUE LES FERMIERS RESTENT EN CANADA

Bruxelles, Man., 8 mars 1918.

Lettre d'un de nos gendres, Belge et fermier, actuellement au front anglais, (passée par la censure militaire anglaise):

7 février. (A un de ses beaux-frères, paysan comme son père et cinq frères): "Tout le monde n'est pas fait pour le métier militaire qu'on veut forcer à apprendre. Sans nul doute tu ferais ton devoir aussi bravement qu'un autre, mais la guerre ne se gagnera pas seulement sur le champ de bataille. Ce sont les fermiers et les ouvriers d'usines qui la gagneront. J'espère donc qu'on te laissera bravement chez toi sur la ferme....

"J'attends avec impatience le résultat de l'appel interjeté.... Il est certain que si on enlève les fermiers de leurs fermes, il y aura pénurie de vivres au front. On ne remplace pas un fermier par un individu quelconque...."

(Signé)

Pour copie conforme:

L. Haeault, fermier (1892-1918).

EST-CE PRATIQUE POUR NOUS?

—Le **Petit Canadien,** organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, publie à la page 52 de son numéro de février une courte étude dont nous donnons ci-dessous le texte complet.

Est-ce pratique pour nous?

C'est sûrement écrit pour Québec: nos lecteurs sont assez intelligents pour prendre ce qui leur convient sans que nous fassions le partage. Voici l'article:

Des bases à notre développement économique

Le développement économique de la province passionne à bon droit nos esprits dirigeants. Par où commencer, me parait bien être le point essentiel. Car pour ce qui en est du désir de voir le Québec entrer résolument dans une ère d'activité, tout le monde en est, — sans que chacun oublie de songer à son propre succès. Quant aux plans, ça ne manquera pas. Mais que valent-ils?

Il me semble qu'avant de songer à faire fructifier les capitaux, il serait bon de travailler d'abord à garder ceux que produit chaque jour le travail de nos compatriotes. Et pour cela, nous devrions compter un bien plus grand nombre de compagnies d'assurance-incendie et d'assurance-vie. A l'heure actuelle il est certain que nous expédions, chaque année, des millions en primes d'assurance à des institutions de Toronto, là précisément où l'on est d'avis qu'il faut **donner une leçon au Québec**. Si notre province ne comprend pas la leçon qu'elle vient de recevoir, il faudra se demander si elle ne méritera bientôt d'avoir cet épitaphe que suggérait un jour Mgr Labelle: **Morte de bêtise.**

Après ces organisations ou plutôt en même temps, il faudrait activer la colonisation, ne pas se contenter d'un budget de misère et de chemins construits longtemps après l'arrivée du colon, et affecter cette oeuvre de la colonisation le plus fort crédit possible, en faire l'article capital du budget du gouvernement provincial. **Quid prodest,** qu'est-ce qui vaut le mieux? demandait-on à un Romain, un organisateur de peuples. **Pecus,** répondit-il simplement. Le **pecus,** pour nous, c'est la colonisation, l'agrandissement de l'espace cultivé qui crée l'avoir et procure, comme conséquence directe, l'assainissement de la race. **Quid prodest?** en second lieu, lui avait-on demandé. Il répondit encore: **Pecus,** et ainsi de suite, en troisième, quatrième et cinquième lieu. Pour nous aussi, ce qui vaut le mieux, pour le Québec et la race canadienne française, c'est la colonisation.

Je dirai de plus que le plus sérieux obstacle au développement économique, c'est l'égoïsme, ce vers rongeur de notre pauvre race. On m'a dit que les Canadiens français veulent prouver que **la division fait la force.** Ils vont rater l'affaire, mais l'essai continue, quand même, malgré les résultats négatifs, connus depuis longtemps, disons-le, depuis toujours. Je n'ai pas de remède à proposer, si ce n'est de développer chez les humbles l'idée de la coopération, par exemple les caisses populaires, les coopératives d'achat et de vente, etc. Si les Canadiens français peuvent apprendre un jour que l'union fait la force, qu'il faut s'aider les uns les autres, ils pourront certainement édifier cette puissance économique tant désirée et si nécessaire; ils auront bientôt cessé de fournir des serviteurs aux autres éléments de la nation, aussi bien que d'aller chercher, pour tant de choses, leurs maîtres à l'étranger.

Ma foi, s'ils sont impuissants à apprendre cela, les autres sciences, qui peuvent favoriser leur expansion économique, me paraissent bien inutiles. Saurons-nous enfin mettre des bases à notre organisation?

FEU M. L'ABBE O. CORBEIL MISSIONNAIRE AGRICOLE

M. l'abbé Osias Corbeil naquit le 22 janvier 1867. Son père s'appelait Edouard Corbeil et sa mère Odile Routhier, soeur de Mgr J.-O. Routhier, vicaire général d'Ottawa, et de Sir A.-B. Routhier. Il fit ses études à Sainte-Thérèse. Il fut ordonné prêtre à Ottawa par Mgr Duhamel, le 19 mai 1894. Après avoir été pendant deux ans vicaire à la Pointe-Gatineau, il vint au Manitoba en 1896 et fut curé de Saint-Adolphe jusqu'en 1898. Il partit alors pour le Yukon, en compagnie du R. P. Gendreau, O.M.I. Il fut missionnaire pendant huit ans dans cette lointaine région.

En 1906 il revint à Saint-Albert et fut missionnaire colonisateur pour l'Alberta pendant deux ans. Il revint ensuite au Manitoba, où il fut successivement missionnaire à Fisher Branch et à Vannes. En 1915 il fut appelé à l'archevêché pour s'occuper de colonisation et fut en même temps vicaire à la cathédrale. Il passa l'hiver de 1916 à Dunrea, aidant feu M. l'abbé Bellavance, malade. A la fin de cette même année il remplaça M. l'abbé J.-G. Bouillon comme missionnaire colonisateur pour le Manitoba.

Miné par le diabète, il fut atteint récemment d'une pneumonie. Il se rendit chez l'un de ses frères, M. l'abbé Eugène Corbeil, curé de La Tuque. C'est là qu'il est mort, samedi soir de la semaine dernière, le 9 mars. Ses funérailles ont eu lieu hier à cet endroit. Un autre de ses frères est également prêtre, M. l'abbé Sylvio Corbeil, principal de l'Ecole Normale de Hull.

LE COIN DES DAMES

L'ARDENTE soif littéraire que nous, Canadiennes françaises, éprouvions depuis quelque temps, a été un peu apaisée ces dernières semaines par ces admirables conférences de François Veuillot et des membres de la Mission Française. Je dis apaisée, car le coeur humain n'est jamais satisfait, et nous sommes restées avec le désir d'entendre encore ces voix de France qui touchent les cordes les plus délicates de notre âme et qui éveillent avec une intensité surprenante l'amour de notre langue et la dévotion à notre ancienne mère-patrie.

Le caractère de la Canadienne française est doué, dit-on, d'une sensibilité excessive. Nous jouissons et nous souffrons plus que les autres. Aussi, il fallait voir notre enthousiasme et l'émotion poignante qui se traduisait par les larmes qui perlaient à nombre de paupières au récit des souffrances de nos soeurs du Nord de la France.

Nous conservons donc le plus doux souvenir de ces admirables conférences, et il nous semble que chacune de nous a dû se raffermir dans la résolution d'étudier, de chérir et de conserver cette langue que nous avons apprise la première, sur les genoux de nos mères et qui nous est par-delà même doublement chère.

Il est bon de parler deux langues, mais nous ne serons jamais véritablement savantes si nous ne parlons pas la nôtre correctement. Ainsi, si notre conversation est émaillée de mots de langue étrangère, comme l'anglais, nous ne saurons jamais avoir cette pureté de langage qui la fait si belle à parler et à entendre.

Notre langue ne le cède en rien aux autres langues, s'il faut en juger par l'appréciation des grands des différentes nations qui l'adoptent pour discuter leurs problèmes politiques les plus délicats et les plus sérieux; aussi par les chefs-d'oeuvre d'éloquence des Fénelon, des Bossuet, des Lacordaire, des Veuillot, etc., écrivains ou orateurs qui s'en sont servi avec une distinction glorieuse.

C'est un fait reconnu de tout le monde que plus on exerce un organe, plus il devient puissant. On peut appliquer cette vérité à notre langue. Parlons français, à la maison, dans les maisons de commerce, si nous voulons que notre langue soit importante, et surtout, n'ayons pas honte d'étudier la manière de la bien parler. Evitons l'anglomanie: l'usage de ces mots jetés ici et là dans nos conversations; la langue française n'a pas besoin de mélange pour être parfaite.

Et nous, gardiennes des foyers, stimulons le bon parler français, car elle est belle, notre langue, et je crois vraiment qu'au ciel la langue française sera obligatoire, car elle est divinement douce et tendre à l'oreille.

—GERTRUDE.

QUESTIONS ENFANTINES

On ne saurait trop répéter aux jeunes mamans l'attention qu'elles devraient porter aux yeux de leurs bébés. La vue! mais c'est la chose la plus délicate de l'être humain et s'il y a un grand nombre de personnes qui ne donnent pas le maximum de leur capacité, c'est souvent parce que leurs yeux font défaut et qu'ils n'ont pas été soignés dans leur enfance.

Durant les premières semaines de la vie, il ne faut jamais exposer les yeux du nouveau-né à une trop vive lumière, naturelle ou artificielle. Mais, c'est surtout quand l'enfant commence à aller à l'école que la mère doit veiller à ce qu'il ne soit pas astreint à un trop long usage de ses yeux. Lire quand la lumière frappe directement la vue ne devrait pas être toléré, il faut, au contraire, tourner le dos afin que la clarté tombe directement sur le livre.

Si l'enfant a l'habitude de tenir son ouvrage trop près des yeux, ou s'il a les yeux humides ou rouges après avoir étudié, c'est le temps de faire examiner sa vue par un médecin qui s'occupe des yeux.

Il ne faut pas donner à l'enfant des livres imprimés en trop petits caractères et il faut veiller à ce qu'il ne regarde pas trop fixement le même objet.

De la négligence des yeux peut résulter des maux sérieux, et souvent le peu de progrès ou l'inapplication d'un enfant à l'école provient de ce qu'il ne peut voir distinctement l'écriture du tableau.

Veillons donc sur les yeux de nos fillettes et de nos garçons, si nous voulons leur épargner pour plus tard une foule d'ennuis et de regrets.

G.

L'OEIL DU MAITRE

Une maîtresse de maison éprouvait toutes sortes de pertes dans son ménage et son revenu diminuait d'année en année. Elle alla trouver un vieil ermite qui demeurait dans une forêt voisine, et dont la sagesse et la prudence étaient reconnues. Après avoir confié au bon vieillard le mauvais état de ses affaires, la dame ajouta: vous voyez, mon père, il faut absolument qu'il se passe quelque chose de surnaturel dans ma maison, et je ne connais que vous qui puissiez m'indiquer le moyen de remédier au mal.

L'ermite réfléchit un instant; ensuite et sans répondre à la dame, il sortit, la laissant seule et dans la plus grande anxiété. Quelques minutes après, il rentra, tenant à la main une petite cassette scellée: Voici, dit-il, ce que vous désirez. Pendant un an et un jour vous porterez vous-même cette petite cassette deux fois chaque jour et deux fois chaque nuit dans chaque pièce de votre maison sans oublier les caves et les écuries. Bientôt tout ira bien autour de vous. Ce temps écoulé vous me rapporterez ma cassette.

La dame s'en retourna pleine de confiance dans le pouvoir de sa merveilleuse cassette; et dès ce jour même, elle la promena régulièrement dans sa maison. La première fois qu'elle la descendit à la cave elle y surprit un domestique qui se disposait à emporter une cruche de bière. Dans une des rondes de la nuit, elle surprit les servantes réunies à la cuisine où elles se préparaient un joyeux souper. Dans les écuries, c'était pis encore: les vaches n'avaient pas de litière, et l'avoine des chevaux, au lieu du chemin de l'écurie avait pris celui du village.

Chaque jour donc, ou plutôt à chaque visite un abus se révélait, un gaspillage était réformé.

Au bout de l'année, la bonne dame accourut chez l'ermite. Dieu soit loué! s'écria-t-elle, tout va maintenant à souhait chez moi. Votre cassette, mon père, contient une remède infaillible; je vous en conjure, laissez-moi une année encore ce précieux trésor.

L'ermite se prit à rire. Il m'est impossible, madame, de vous laisser la cassette, lui dit-il; mais ce que je puis aisément faire, c'est de vous donner le remède qui y est enfermé. En faisant sauter le couvercle de la cassette, il en sortit un petit papier que la dame s'empressa de déplier. Ces quelques mots y étaient tracés au crayon: **Si tu veux que tout aille bien dans ta maison, surveilles-la toi même.**

(Traduit de Schmid.)

SECOURS NATIONAL

Le récent départ de l'ancien local du Secours National à Winnipeg, cette oeuvre admirable n'a cependant pas ralenti. Avec la généreuse hospitalité de M. le gérant de la Banque d'Hochelaga, qui a mis plusieurs pièces à la disposition de Mme Gauthier, directrice du jour français, la couture avance rapidement, les caisses se remplissent à vue d'oeil et vont avec une protection spéciale vers la France éprouvée.

C'est donc avec un renouveau de courage et d'ardeur que nos dames françaises et canadiennes-françaises de Winnipeg et de Saint-Boniface ont repris leur séance de couture, le mercredi, au Secours National.

Après avoir entendu la description des souffrances des familles du Nord de la France, par Monsieur le Capitaine Duthoit, membre de la Mission Française, il n'est pas étonnant que ces dames redoublent d'activité pour secourir surtout ces petits enfants qui souffrent du froid et de la faim.

Quelle tâche agréable! Tout en faisant courir l'aiguille dans le tissu, on se représente un petit être au yeux bruns ou bleus qui portera le petit vêtement que l'on confectionne et qui donnera une pensée reconnaissante à celle qui lui veut tant de bien. Cette pensée se changera certainement en une bénédiction par Celui qui récompense la plus petite action charitable.

G.

DE LA MODE

Les robes nouvelles ne sont pas aussi larges que celles de l'an dernier et la simplicité est en accord avec la quantité en ces jours d'austérité. La tendance nouvelle est donc de chercher à amincir la silhouette.

Les manches sont étroites et se resserrent encore du poignet au coude. On les garnit de boutons. Des garnitures de soutache ou de broderie à la main donnent du ton aux robes simples. Elles se détachent en sombre sur du drap clair ou en teinte gaie sur de l'étoffe de couleur sobre.

Le jersey de laine est l'étoffe favorite pour les robes d'une pièce.

* * *

Pour les fillettes, on emploie surtout la serge marine avec col de satin blanc et garniture de tresse noire. Les manches comme celles de leurs aînées, sont serrées à l'avant-bras, moulant le bras, mais pour celles qui aiment mieux le confort que l'élégance, on fait usage de la manche plus ample froncée dans un poignet.

RECETTES

Macaroni Reine

Ingrédients: ½ paquet de macaroni; 1 tasse de fromage râpé; 2 cuillerées à soupe de beurre; 1 cuillerée à soupe de lait chaud; 4 oeufs; sauce aux tomates; sel et poivre.

Préparation: Faites bouillir le macaroni, égouttez dans une passoire, arrosez d'eau froide et secouez-le pour l'assécher. Couvrez de fromage. Faites fondre le beurre, agitez-y le macaroni, le lait chaud, les oeufs battus en neige. Retournez dans un plat beurré, couvrez et faites cuire à la vapeur pendant une heure. Retournez et servez avec la sauce aux tomates.

* * *

Fromage à la crème

Ingrédients: ½ livre de fromage; 2 tasses de lait; 2 cuillerées à thé de moutarde; 2 cuillerées à thé de beurre; sel; pain rôti ou biscuits au soda.

Préparation: Râpez le fromage et mettez dans une casserole; brassez constamment jusqu'à ce qu'il soit fondu. Faites chauffer un peu le lait et ajoutez au fromage en brassant pour que cela devienne uni. Puis ajoutez la moutarde, le sel et les oeufs battus au moment de servir. Versez sur des tranches de pain rôti ou sur des biscuits au soda beurrés.

BONNE ENTENTE

Au Manitoba

Il n'y a pas à en douter: on marche de l'avant dans l'Ouest.

Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer deux incidents, entre bien d'autres, qui viennent de se passer dans notre pays aux vastes horizons, à la science supérieure et à la tolérance merveilleuse.

L'association des commissaires d'écoles du Manitoba, et celle de la Saskatchewan, viennent de tenir leurs congrès annuels.

Dans une convention paquetée expressément dans ce but, les commissaires de la Saskatchewan ont déclaré, avec vociférations et fièrement que, seule, la langue anglaise devait trouver place dans le programme scolaire.

C'est au cri absurde de "**Une langue, une école, une religion**", expression stupide créée pour exciter les badauds que l'on a insulté grossièrement un vieux missionnaire, l'abbé Sinnett; un prêtre soldat français, le R. P. Libert, retour du front, portant son habit militaire et plaidant la cause du français au nom des Français et des Belges.

Sur l'intervention de M. Emile Gravel, on lui a crié qu'il n'y avait aucune différence entre le Français et l'Allemand.

Nous prenons ces renseignements dans le **Patriote de l'Ouest** et nous avouons que la lecture de ce rapport de convention est déprimant, de nature à geler l'enthousiasme des meilleures volontés, quand on constate que même un missionnaire français qui a lutté là-bas au prix de son sang, peut se voir refuser une attention bienveillante de la part d'énergumènes qui n'ont probablement pas fait autre chose dans cette guerre que de dégoiser contre les Canadiens français.

Nous pouvons dire sans crainte qu'un soldat anglais n'aurait pas commis cette injustice.

Il a regardé la mort en face, lui, et son coeur est trop bien placé pour ne pas comprendre le devoir du chrétien, et l'amour d'un homme pour son berceau.

A la convention manitobaine, d'après le **Free Press**, les commissaires du district de Eriksdale auraient demandé que l'on commençât les exercices de la classe par la récitation du **Notre Père**; la suggestion aurait été rejetée presque sans discussion.

Dans un de ces articles dont le **Free Press** est coutumier, parlant de la Saskatchewan, il fait entrevoir la possibilité de l'élimination complète du français dans le cours primaire de cette province.

Tout cela sans doute a pour but la bonne entente, et s'inspire du respect des croyances religieuses et de l'amour naturel que tout homme bien né a pour sa langue maternelle!

C'est peut-être la réponse de nos braves fanatiques et de nos grands patriotes, aux discours si chrétiens et si débordants de pensée noble, que nous venons d'entendre de la bouche des généreux et héroïques représentants de la France, qui viennent à peine de nous quitter; discours dont le langage n'est pas encore éteint.

Nos coeurs vibrent encore sous le coup de leur fière éloquence qui nous a dit: "La France, l'Angleterre, la Belgique et leurs alliés luttent aujourd'hui pour le droit, la justice, l'honneur et la morale. Nous luttons pour la civilisation contre la barbarie, pour la protection du faible contre l'insolence du plus fort; pour le droit que possèdent les petites minorités de vivre leur vie propre et de développer leur idéal distinctif. Nous luttons pour les principes chrétiens, pour l'Eglise et pour Dieu."

Ces paroles nous les avons entendues il n'y a pas dix jours. Elles étaient franches et sincères, elles étaient vraies.

Mais voilà que nos pygmées, dont l'étroitesse et l'ignorance n'ont d'égales que leur égoïsme et la haine farouche de tout ce qui n'est pas eux-mêmes — s'empressent d'essayer à donner le démenti à ces viriles et nobles déclarations.

Doit-on réellement trouver ici un plan bien conçu?

Serait-ce donc la traditionnelle douche d'eau froide que l'on ne manque jamais de mettre en opération chaque fois que l'on semble craindre de la part des Canadiens français et des catholiques une sympathie réelle pour la cause des alliés?

Veut-on à tout prix aliéner à la juste cause anglaise tous ceux qui ne sont pas de sang anglais?

Cherche-t-on l'ordre ou l'anarchie dans ce pays?

Un citoyen de Toronto, demandait l'autre jour à un journal de Montréal (la **Presse**) de formuler d'une manière distincte les griefs.

Eh bien, pourquoi chercher si loin et ergoter autant. Ce monsieur de Toronto peut facilement mettre le doigt sur la plaie, il n'a qu'à ouvrir nos journaux et voir ce qui se dit et se passe chez nous.

Notre réponse est courte et au point.

Nous voulons le droit de prier Dieu à l'école, et de le prier dans notre langue. Nous voulons le droit d'enseigner ses commandements et sa doctrine dans la langue que nous avons apprise sur les genoux de nos mères et que nos enfants ont apprise de même.

C'est tout, et ça ne devrait pas être long à comprendre, même par l'esprit le plus simple.

Pour nous, nous voyons facilement que l'on ne veut pas que le Français et la religion catholique soient enseignés dans l'école.

La difficulté est toute là et nulle part ailleurs.

Si l'on refuse de reconnaître ces deux grands principes tous les beaux discours sur la bonne entente sont vains, toutes les protestations d'amitié et de respect sont creuses et vides; tout cet ergotage autour de la question est puéril.

Aussi longtemps que le catholique se verra nier le droit de prier Dieu à l'école, aussi longtemps que le Français se verra refuser le droit de parler et d'apprendre sa langue à l'école, il y aura friction, désunion et guerre.

Si notre pays n'est pas un pays chrétien, qu'on cesse de l'appeler tel.

Au moins soyons francs.

Si notre pays est chrétien, la croix du Christ doit avoir la première place à l'école, et l'enfant doit en entrant lui donner sa première pensée.

Sinon, nous sommes de vulgaires hypocrites!

Nous n'avons pas même le courage d'avouer notre paganisme.

Si le français a le droit de cité au Canada, la loi doit permettre son enseignement à l'école primaire; il est absurde de permettre la lecture des chefs-d'oeuvres français dans les haut-grades, quand on refuse l'A B C dans les grades inférieurs.

Il est souverainement absurde de penser que l'on pourra goûter la littérature quand on ne sait pas épeler.

Nous savons que tout cela est admis: ce n'est pas la difficulté. La cause de tout le mal doit se chercher ailleurs et la voici:

L'on déteste tellement, en certains quartiers, tout ce qui est français et catholique, que l'on préfère encore faire de notre pays un pays païen, plutôt que de permettre aux Français et aux catholiques d'enseigner leur langue et leur religion à leurs enfants.

Eh bien, messieurs, faites comme vous voudrez, mais vous vous briserez le crâne sur un mur de silence.

Quant à l'Eglise catholique vous serez morts, il y aura longtemps, qu'elle dominera encore sur les hauteurs, bravant les tempêtes du fanatisme et la rage des sectaires.

Dieu ne meurt pas, et sa religion divine, après avoir traversé les âges, aura son couronnement dans le Ciel.

Quant à la langue française, elle vivra et se perpétuera aussi longtemps qu'il y aura un Canadien français pour la parler sur cette terre d'Amérique.

Vous pourrez faire de nous des **outlaws**, si vous en avez la force, vous ne nous empêcherez pas de prier et de parler notre langue.

Que l'on ne voie pas là de l'entêtement pur et simple, de l'entêtement stupide.

C'est une obligation de conscience.

Il faut croire ou ne pas croire. Pas de milieu.

Il y a un Dieu au ciel et un enfer, une autre vie ou il n'y en a pas.

Pour nous, nous croyons.

Nous croyons en Dieu, créateur et maître du ciel et de la terre. Nous croyons en sa doctrine et en la nécessité de la connaître et de s'y soumettre.

Nous avons charge de l'âme de nos enfants.

Nous ne céderons pas!

Vos lois qui restent n'auront qu'un temps.

Il y a dans le peuple anglais et protestant un élément nombreux qui rougit et souffre de vos prétentions sectaires et de vos sourdes menées; cet élément veut la concorde, il voit le droit et commence à comprendre votre oeuvre déloyale et anti-patriotique.

Vous avez depuis quelques années accompli un travail délétère, votre système ne peut mener qu'à la ruine et à la destruction: la force de vos lois a couvert les justes réclamations et empêché la considération même des légitimes protestations.

Vous avez criminellement faussé la mentalité de votre peuple en vous l'avez vous-mêmes couvert d'un manteau d'injustice qu'il ne mérite pas.

Vous avez faussé le but et la portée de la constitution britannique, vous avez vous-mêmes été indignes de votre drapeau, vous avez essayé de [illegible] aux yeux des [illegible] [illegible] de votre sang et de votre origine par vos lois chicanières, injustes et iniques, et aujourd'hui dans votre orgueil vous voulez vous draper seuls dans ses plis.

Vous avez sciemment et continuellement défait le travail de ceux qui s'efforçaient à le montrer au peuple comme l'emblème de la liberté vous avez voulu accaparer sa protection pour vous seuls.

Mais votre fin est proche, la génération qui pousse et qui prendra bientôt la direction des affaires, plus éclairée et moins étroite que les vieux entêtés actuels du fanatisme, déchirera ces statuts de l'obscurantisme pour les remplacer par ceux de l'instruction supérieure, saine et digne où la vraie liberté morale et intellectuelle [illegible].

LE CROISE

Bulletin du Comité permanent de la Langue française; Echo du Ralliement catholique et français en Amérique — Sommaire de la livraison de mars 1918.

Croisade antimaçonnique — S. Michel contre Lucifer. — La lutte contre la légion satanique. — L'exemple de la Belgique: les Belges et la maçonnerie. — Rappels aux principes. Pour la justice et pour le droit. — Notre vénéré métropolitain S. E. le Cardinal Bégin; la pierre d'assise de notre race; Mgr L. A. Paquet; Le véritable ennemi du Canadien français; R. P. Louis Lalande, S.J. — Enthousiasme religieux — Mgr Ignace Bourget. — L'action française en Amérique: Dans l'Ouest: Notre groupe manitobain; Ceux de la Saskatchewan. Chez nos gens des Etats-Unis: Fédération catholique franco-américaine. — Pensées à garder: La France catholique nous subjuguera. — Conseil du Pape. — Au service des intérêts français: Observations et bons conseils. Le salut par nos enfants. — Le fort de Montpellier; Son [illegible] constitution [illegible] M. Thomas Chapais; Comment nous cultivons "l'ignorance"; Les "Cloches de Saint-Boniface". — Règne social du Sacré-Coeur de Jésus; L'Intronisation au Canada. — Presse catholique: Officiel de la L. P. F. Reconnaissance — confraternelle. Hérauts du Pape. — Délivrez-nous du mal! — Pour l'unité nationale. Arguments et témoignages d'origine anglaise. Leur chauvinisme quand méritant le "Chronicle". La faute n'est pas au Canadien français; J. A. Whitaker. Une religion diabolique. — Religion et patriotisme; Sir A. B. Routhier. — [illegible]

Prix de l'abonnement au Croisé: personnel, 50 cents par an; collectif 4 numéros [illegible] par an. Adresse: 25 [illegible] Adresse postale: Box 126 [illegible] Québec.

L'APPEL DE L'ANGLETERRE

Le besoin de vivres est plus grand que jamais

Ottawa, 7. — Le ministère des vivres en Angleterre a envoyé un message d'urgence au gouvernement canadien pour qu'il envoie dans le plus court délai possible tout ce qu'il peut en fait de viandes, de froment, de beurre, de margarine, etc. Il explique au gouvernement du Canada que la situation au point de vue des vivres dans le Royaume-Uni est très grave, à preuve le rationnement des vivres.

Le gouvernement italien fait le même appel aux peuples d'Amérique, car dans la péninsule italienne, les gens sont forcément mis à une stricte ration.

La situation n'est guère meilleure dans les autres pays, et chez les neutres.







Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

DIMANCHE DE LA PASSION

(S. Jean, VIII, 46-59)

En ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé, mais j'honore mon père et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les Prophètes, qui sont mort aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham, votre père, a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs lui dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham! Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

REGLEMENTS DU CAREME

1. Tous les jours du Carême sont des jours de jeûne sauf les dimanches et l'après-midi du Samedi-Saint.

La loi du jeûne ne permet qu'un repas complet par jour. Elle ne défend pas cependant de prendre une collation matin et soir. On peut prendre deux onces le matin, et à peu près huit onces le soir. Bien qu'il soit évident que le dîner ou repas complet doive être pris à midi, on peut intervertir cet ordre et prendre le repas complet le soir si l'on le désire.

Il n'est pas défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

Tous les catholiques à partir de leur vingt-et-unième année accomplie jusqu'au commencement de la soixantième, sont soumis à la loi du jeûne.

2. Tous les mercredis et les vendredis du Carême, aussi bien que le samedi des Quatre-Temps et le Samedi-Saint sont des jours d'abstinence.

La loi d'abstinence défend de manger de la viande et ses produits (soupe, bouillon, etc.), mais elle ne défend pas les sauces et les assaisonnements préparés avec la graisse des animaux; pas plus qu'elle ne défend l'usage des oeufs, du lait, du beurre, du fromage, etc.

Tous les fidèles qui ont complété leur septième année sont astreints à la loi du jeûne.

A MEDITER

Paroles du prophète Jérémie, chapitre dix-neuf, verset troisième et les suivants:

"Ecoutez la parole de Jéhovah,
"Rois de Juda et habitants de Jérusalem:
"Ainsi parle Jéhovah des armées,
Dieu d'Israël.
"Je vais amener sur ce lieu un malheur
"Tel que les oreilles tinteront à qui en entendra parler,
"Parce qu'ils m'ont abandonné,
"Qu'ils ont aliéné le lieu,
"Qu'ils y ont offert de l'encens à des dieux étrangers
"Qu'ils ne connaissaient pas eux, leurs pères et les rois de Juda,
"Et qu'ils ont rempli ce lieu du sang des innocents.

"C'est pourquoi voici que des jours viennent, dit Jéhovah,
"Où ce lieu ne sera plus appelé Topheth, ni vallée du fils de Hinnom,
"Mais vallée de carnage."

Les vues de Dieu sont insondables et la Sainte Eglise seule a mission pour interpréter les Saintes Ecritures, mais elles sont pourtant données pour notre instruction.

Le passage que nous venons de citer nous semble frappant d'actualité. On dit que l'histoire se répète; une chose sûre c'est que les mêmes causes amènent les mêmes effets. Le monde est très coupable d'avoir oublié Dieu pour mettre son bonheur et sa fin dernière dans la matière. Il s'est même vanté, ce semble, de faire porter l'effort de son génie vers les moyens de destructions. Il s'est de plus rendu coupable d'un crime affreux, le scandale de l'enfance, crime qui crie vengeance au ciel, au témoignage du Divin Maître lui-même.

Dieu menace le peuple d'Israël d'un malheur effroyable parce qu'il a répandu le sang des innocents; les gouvernements d'un grand nombre de nations en guerre en sont-ils pas beaucoup plus coupables en étouffant, dans l'âme de ces enfants, la vie surnaturelle de la foi, par leur monstre de l'école publique et neutre. Répandre le sang des innocents, c'est un crime horrible, qui crie vengeance devant Dieu; précipiter leurs âmes en enfer est-il moins coupable? La réponse est facile. Cependant voilà un crime commis froidement et chaque jour, dans notre pays et ceux de nos alliés.

Le spectacle du monde est horrible en ce moment: les gouvernants qui gardent un reste de foi demandent des prières publiques: ne seraient-ils pas sage d'ajouter aux prières la cessation de crimes qui crient vengeance au ciel.

Le Divin Maître, la douceur infinie, dit: (S. Mathieu, Ch. 18, V. 6:

"Mais celui qui scandalisera un "de ces petits qui croient en moi, "il vaudrait mieux pour lui qu'on "lui attachât au cou la meule d'un "moulin; et qu'on le précipitât "au fond de la mer.

"Malheur au monde à cause de "ses scandales."

Et le pire scandale, nous le répétons, est le scandale des petits. En attendant que les pays soi-disant chrétiens mettent à la raison leurs gouvernants païens, demandons pardon au ciel du crime affreux commis sous nos yeux. Dieu n'a-t-il pas promis le pardon à Ninive coupable si on trouvait dix justes dans son enceinte?

A l'encontre de l'erreur commune, efforçons-nous d'être du nombre des dix; il ne suffit pas de faire comme le grand nombre pour faire le bien.

Testis.

UN FAIT MERVEILLEUX

L'histoire que je propose de raconter brièvement me semble posséder des caractères très solides de véracité. Je la tiens d'une bouche honnête et renseignée. Il me semble d'autre part que le fait qu'elle rapporte est si étonnant qu'il mérite l'attention du public. C'est la seule raison qui me dicte ces lignes...

Chacun sait que le port de Halifax est très fréquenté, pendant la saison d'hiver. Montréal et Québec étant fermés à la navigation, la capitale néo-écossaise est avec St. John, N.B., notre port national sur l'Atlantique. Et comme le traffic océanique est très considérable, pendant la guerre, il s'ensuit qu'on a besoin de centaines d'ouvriers pour le chargement et le déchargement des navires. On recrute un peu partout ces débardeurs, et particulièrement dans le comté de Bonaventure. En cette partie de notre pays, bon nombre d'habitants n'ont rien à faire pendant la saison rigoureuse et sont heureux d'aller redorer leur gousset par un travail honnête. Qui sait aussi si une nostalgie obscure du pays d'Evangéline — car ils sont Acadiens — ne les attire pas vers la terre douloureuse de leurs ancêtres?...

Quoiqu'il en soit, le six décembre dernier, quand arriva le désastre épouvantable que l'on sait, se trouvaient sur les quais de la malheureuse cité plus d'une centaine de ces ouvriers de la Baie des Chaleurs: soixante-dix environ de Bonaventure, une trentaine de Saint-Siméon et autant de Caplan.

Ils s'occupaient comme d'habitude aux besognes diverses d'un grand port de mer: à décharger des wagons de farine et à les recharger sur les bateaux, à arrimer des madriers à bord, à transborder une cargaison de chevaux, à **palanter** des pièces d'acier. Ils étaient là, à l'intérieur des wagons, sur les ponts et dans les cales des navires, sur les jetées, plongés dans la cohue des colis de marchandises, mélangés par le hasard du travail à leurs compagnons de travail anglais et écossais. D'aucuns par curiosité et pour musarder mesuraient les dimensions d'un steamer arrivé de la veille et "**qui paraissait de belle taille**", d'autres levaient un regard distrait sur le **Mont Blanc**, qui descendaient vers la mer, à quelques encablures, et sur l'**Imo**. A ce moment eût lieu la collision et se produisit l'explosion peut-être la plus épouvantable de l'histoire...

Comme on se le représente facilement, ceux-là furent les premiers et les plus violemment atteints—hommes, animaux et choses — qui se trouvaient plus près de la scène de l'accident. Instantanément des quais étaient rasés, des bateaux démolis, les wagons éventrés, les cargaisons mises en pièces, les hommes tués du coup, blessé ou renversés sans connaissance et projetés au loin.

Au demeurant, chacun connait ces détails épouvantables.

Mais c'est ici que se place le merveilleux dont j'ai parlé au commencement de cet article.

Selon le cours ordinaire des événements, les cent trente Acadiens de la Baie des Chaleurs auraient dû être tués ou blessés, ou ne pas l'être, dans la proportion de leurs compagnons de travail. En supposant que cinquante pour cent des ouvriers de race **étrangère** aient été tués ou blessés — et on nous affirme que la proportion est beaucoup plus élevée encore — soixante Acadiens au moins auraient dû être frappés de mort ou blessés, vu les circonstances de lieux dans lesquelles ils se trouvaient. Qu'il y eût là dix Français seulement, quatre ou cinq auraient dû **écoper**.

De fait, non seulement un grand nombre d'ouvriers anglais étaient morts ou blessés gravement, mais des soldats et des civils, qui étaient plus éloignés et moins exposés aux projectiles de toutes sortes, jonchaient le sol sans un souffle de vie.

Cependant quand les gars de Bonaventure, revenus à leur connaissance, — il avaient été littéralement assommés par l'explosion, — purent se retrouver et faire leur dénombrement, **pas un seul ne manquait** à l'appel, **pas un même n'était blessé grièvement**. Un seul avait une égratignure à un oeil. Ils avaient été secoués évidemment et ils s'en souvenaient... physiquement; mais encore une fois pas un n'avait été blessé sériusement.

Ils racontent eux-mêmes leur aventure. Comment ça s'est passé? Personne n'a eu l'idée ni le loisir de l'analyser. Ils se sont **éveillés** tout à coup, se sont tâtés: ils étaient vivants et ne souffraient guère. Autour d'eux tout n'était que ruines, les maisons commençaient à flamber. Il faisait une chaleur suffocante produite par la combustion de l'énorme masse de gaz; des poussières et des débris minuscultes pleuvaient sur la désolation.

—"Moi, dit l'un, j'étais à l'intérieur d'un char à décharger des madriers. Le char a été rasé jusqu'aux roues et projeté dans les airs... Je me suis **éveillé** à un demi-mille de mon ouvrage, sous la porte du char. Dès que j'ai vu le dégât, j'ai cru que les Allemands nous lançaient des bombes..."

—"Et vous que vous est-il arrivé?"

—"Rien! J'ai perdu connaissance... sans m'en apercevoir. Je ne me souviens même pas d'avoir entendu l'explosion. Quand je suis revenu à moi, j'étais à un mille du quai, sous une locomotive, les bras et les jambes enlacés dans les bielles et les tubes brisés. Il a fallu qu'on me tirât de là."

—"Et vous non plus, mon ami, n'avez pas été blessé?"

—"Non! j'étais sous un mur écroulé. Comment avais-je été transporté là? je l'ignore. Pendant que je m'efforçais de sortir de mon sépulcre, sous mes yeux, à deux cents pas, le feu faisait rage dans des débris qui retenaient prisonniers une mère et deux enfants. Les lamentations de ces malheureux navraient le coeur. Personne ne pouvait les secourir. J'ai été bien chanceux..."

Ils ont ainsi chacun leur réponse typique pour décrire leur typique aventure.

Mais si on leur demande à qui ou à quoi ils attribuent cette immunité spéciale dont ils ont été favorisés, ils n'ont qu'une voix pour crier à l'intervention d'**En Haut**. —"C'est saint Benoit qui m'a sauvé"... "C'est notre médaille miraculeuse qui nous a protégés."

"**La Providence nous a triés, ou Elle a trié parmi nous les Anglo-protestants qui sont toujours prêts. Les protestants** de l'endroit reconnaissent eux-mêmes que nous avons été épargnés merveilleusement. Ils venaient nous demander, les jours suivants, ce que nous portions sur nous pour être ainsi sortis indemnes de la catastrophe. C'est un miracle"!...

Telle est la réponse générale.

Nous la rapportons ici sans affirmer qu'elle n'exprime pas la vérité, puisqu'il appartient l'Eglise seule de juger des miracles, à plus forte raison sans nier ce qui nous semble l'évidence même.

...Et je répète aux Saint-Thomas qui auraient voulu être à Halifax, le 6 décembre, pour tenter l'expérience des Acadiens de Bonaventure, afin de croire à leur merveilleuse protection, que le récit que je viens de faire a été puisé à une source honnête et renseignée.

"Le **Progrès du Golfe**."

AUJOURD'HUI, HIER ET DEMAIN

CALENDRIER RELIGIEUX DE L'ANNEE

Tous les dimanches de l'année; la Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier; l'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier; l'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai; La Toussaint, 1er novembre; L'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 8 décembre; Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

Jours maigres ou d'abstinence

1o Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. — 2o Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célèbreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception. — 3o Les jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. — 4o Le Mercredi des Cendres. — 5o Tous les mercredis du Carême. — 6o Le Samedi-Saint jusqu'à midi.

Jeûnes d'obligation

1o Les Quatre-Temps, qui tombent cette année, les 20, 22 et 23 février; — les 22, 24 et 25 mai; — les 18, 20 et 21 septembre; — les 18, 20 et 21 décembre. — 2o Le Carême tout entier, excepté les dimanches. — 3o Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint. Il n'est plus défendu, au même repas, de prendre de la viande et du poisson. — On peut aussi échanger la collation du soir avec le dîner. — Le jeûne et l'abstinence le Samedi-Saint cessent après le midi de ce jour.

Temps ou la célébration solennelle des mariages n'est pas permise

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques inclusivement.

PHASES DE LA LUNE

Mars

Dernier quartier, le 5, à 7 h. 44 m. du soir.

Nouvelle lune, le 12, à 2 h. 52 m. du soir.

Premier quartier, le 19, à 8 h. 30 m. du matin.

Pleine lune, le 27, à 10 h. du matin.

NOS SAINTS PATRONS

Mars

17. Dimanche—De la Passion. S. Patrice, év.
18. Lundi—S. Cyrille de Jérusalem.
19. Mardi—Com. Solennelle de S. Joseph.
20. Mercredi—S. Archippe; Ste Photine.
21. Jeudi—S. Benoît, abbé.
22. Vendredi—N.-D. de Pitié, Ste Cath. de G.
23. Samedi—S. Thuribe; S. Victorien.

Roman de La Liberte No 2

APRES L'OPTION

PAR

ROGER DUGUET

Le calme, l'oubli se faisaient cependant autour de lui et bientôt il n'eût semblé, sous le vitrage dentelé du toit, qu'un ouvrier de plus, assommé par l'insignifiance de son labeur, sans part [illegible] l'éternelle songerie qui dévore la gaieté et le bonheur des hommes.

La journée s'écoulait. Fritz se crut du moins à l'abri de toute autre brimade.

—S'il pouvait n'en être que cela, pensait-il!...

CHAPITRE III

Berthe Dutilleul

Tout à coup, quand 7 heures sonnèrent à la tour de l'horloge, les ateliers roulèrent à vide. Une sorte de silence se fit, aussitôt suivi d'un autre brouhaha. C'était la sortie.

Les quatre ateliers dégorgèrent en [illegible] dans la cour leurs ouvriers et leurs ouvrières en cohue. Le flot s'épandait au dehors, s'écoulait de chaque côté de la voie. D'autres courants, descendus de la rue de Paris ou débouchant des rives du canal, arrivaient et se confondaient avec celui-ci. La sortie des usines! c'est la seule heure du jour où Troyes s'anime et vit...

Non, d'ailleurs, que cette crue passagère offre un coup d'oeil fort rassurant! Le fleuve est singulièrement mêlé et charrie d'étranges limons. Les hommes, en général, sont mal vêtus, mal chaussés, mal coiffés, d'un certain aspect minable. Les femmes, plus propres à l'ordinaire, portent, les jeunes surtout, un air plus effronté sous leurs cheveux au vent de filles du peuple. Un je ne sais quoi de débraillé attriste ici plus qu'ailleurs.

Quand le nouveau bonnetier sortit à son tour de l'atelier et débusqua dans la cour, une gêne le prit qui ne le quitta plus; mais il fallait payer d'audace.

Ses camarades de [illegible] le dévisageaient à sa manière plus fraîche du dehors. D'autres le remarquaient au passage comme un inconnu. Pas une main ne se tendait vers lui. Chose étrange! On ne parlait même plus de lui faire payer sa bienvenue. Dieu sait pourtant s'il eût préféré une plaisanterie, même un peu lourde, à cet isolement! Seules, quelques ouvrières eurent une raillerie assez leste derrière lui, à l'étouffée. On l'évitait. On s'écartait pour le voir passer, et le feu croisé des regards hostiles semblait l'isoler et le désigner en même temps à l'attention publique. C'était la répétition en grand de la scène de l'atelier. Il s'en alla d'un pas rapide, après un mot à Deschamps, qui le brusqua encore.

Les Alsaciens mêmes, ses compatriotes, se gardaient de l'aborder, de se donner en spectacle, par crainte des huées de la foule. Rien n'est intimidant comme ces cohues hostiles! Au dehors, il précipita sa marche afin de prendre la tête de la colonne. Et le long des groupes qu'il dépassait et qui ne l'avaient pas vu venir, encore et toujours, il se sentait éclaboussé des mêmes propos malveillants:

—Décidément, disait l'un, ils sont trop, ces Alsaciens!

—Quelle engeance! disait une femme.

—Le patron se croit-il obligé d'accueillir chez lui toute la racaille de là-bas?

—Ce sont ces gens-là qui montent partout sur le dos des meilleurs, qui passent contre-maîtres, qui nous espionnent et qui nous vendent dans leur éternel baragouin... L'on dit que celui-ci encore doit aller vite...

Les récriminations se taisaient à sa vue, mais pour faire place à l'exclamation:

—C'est lui! C'est lui! Regardez-le donc!

Et derrière son dos, d'un bout à l'autre de la rue, il sentait ces milliers de regards le suivre, le haïr et se lancer de l'un à l'autre:

—C'est lui!

—Eh oui, gronda tout à coup l'Alsacien entre ses dents, c'est moi! Mais, regardez-moi bien, vous ne me verrez plus! J'en ai assez de vos insultes.

Il se jeta, pour échapper, dans un passage transversal, la rue Largentier, qui le mit, en quelques pas, sur la rive gauche du canal.

Un chemin, terrassé sur le haut du talus, longe de ce côté, sans quai ni clôture, le bord de l'eau. Le passage est interdit aux voitures, et les promeneurs sont rares. Une magnifique rangée de platanes monte du fossé, étend ses énormes branches jusqu'au milieu du chenal, rejoint presque l'autre jetée de verdure qui part de la rive droite et forme ainsi, au-dessus du bassin, bordé de ses berges montantes, une voûte immense et verte. A peine, au sommet, une étroite bande d'azur se laisse apercevoir et file, à perte de vue, dans la perspective ouverte en haut sur le ciel, en bas dans le reflet des eaux dormantes.

Fritz ralentit un peu là sa course, se sentit rasséréné, malgré la rancune et les colères qui bouillonnaient en lui, par la caresse de cette verdure et de l'ombre du soir. Jamais il n'en avait si fortement goûté le charme consolant. Des herbes mal fauchées flottaient sur la moire des eaux. Doucement, il atteignit les quais, derrière le Cirque incendié. Il arriva jusqu'à la place de la Halle aux grains qu'on démolissait et prit le petit pont tournant qui donne sur le grand bassin d'amarrage, entre la Préfecture et le Jardin du Préau.

De plus en plus son pas traînait, ce n'était point l'attrait du jour tombant qui paraissait le retenir.

Sur le pont, il s'arrêta.

Qu'attendait-il? Quel plaisir pouvait-il goûter à contempler tour à tour de ses yeux vagues qui, certainement, ne voyaient rien, tantôt la bâtisse exhaussée de la Préfecture, tantôt les démolitions de la Halle aux blés, tantôt les nervures fines et les profils aigus des contreforts, des pinacles et des vitrages de Saint-Urbain?

Il s'était adossé, le coude aux appuis, un genou replié dans les barreaux, l'autre pied en avant. Il se reposait de l'alerte de tout à l'heure, il flânait.

Au bout d'un moment il se retourna, se pencha au-dessus du canal, demeura longtemps encore comme attiré, fasciné par cette étendue d'eau morte. Des hirondelles passaient et repassaient très bas à la surface, égouttelant d'un coup d'aile les rides de l'eau, à la poursuite d'une libellule ou d'une arraignée de rivière fuyant de toutes ses pattes sur le miroir terni du bassin.

Fritz regardait à présent.

Dégoûté de sa journée, des avanies qu'on lui avait fait subir, de la triste vie qui s'ouvrait devant lui, des incertitudes de son propre coeur peut-être, il était décidé à ne plus retourner jamais à cette usine. Mais comment annoncer la chose au père? Que devenir ensuite? Fritz s'attardait à plaisir, pour rentrer le plus tard possible à la maison.

Des enfants en chemise fripée, la culotte en accroc, les pieds nus, étaient descendus sur la culée du pont et feignaient une pêche à la ligne avec des engins improvisés: une baguette de noisetier cueillie au Jardin, une épingle tordue, du fil et un flotteur taillé dans un vieux bouchon. Ils se bousculaient en riant, malgré leur misère. Fritz admira comment il n'en tombait pas plus souvent à l'eau. Il y a une Providence, pensa-t-il, pour ces imprudents! Et il envia leur sort.

Tout en songeant, du reste, le regard perdu vers le dock rudimentaire où se déchargeait à gauche un chaland, l'Alsacien ne perdait de vue ni les abords du pont ni les deux quais. L'on eût dit qu'il attendait quelqu'un, et voilà que ses résolutions, peu à peu, semblaient hésiter, ses préoccupations changer, son âme s'amollir.

La nuit venait. Les reflets du ciel s'assombrissaient de plus en plus, au loin, sur le canal. Les hirondelles avaient cessé peu à peu leurs cris et leurs jeux. Les enfants s'en étaient allés. Il fallait se décider au départ. Fritz s'éloigna lentement, à regret, en murmurant:

—Je ne la verrai pas ce soir!

A qui donc avait-il pensé?

Déjà, le Jardin du Préau était fermé. Par derrière, la rue du Cloître-Saint-Etienne semblait déserte. C'est une rue, en effet, de bonnes Soeurs et de couvents: Augustines, Filles de la Charité, religieuses du Bon-Secours ne courent guère la ville à cette heure. Lorsque Fritz déboucha de l'angle du Jardin, ses yeux avaient encore une lueur d'espérance qui s'éteignit à constater l'entière solitude.

Il jeta un coup d'oeil au delà du cabaret voisin, vers une maison enfoncée au fond d'une cour close. Les fenêtres, un peu hautes au-dessus d'une cave en sous-sol, regardaient par-dessus le mur le Jardin du Préau; mais elles étaient fermées ce soir. Fritz s'attarda en vain à faire le guet.

C'est qu'il la connaissait, cette maison! Il avait tant de fois couru tout ce quartier. Etant enfant, il y portait déjà les vieux souliers réparés, ressemelés, recloutés par le père, et c'était ici qu'il préférait s'arrêter dans ses courses.

Il savait que dans cet appartement habitait un dessinateur, mi-ouvrier, mi-artiste, d'une situation modeste, M. Dutilleul; et l'on accédait au corps du logis par une sorte de vestibule très haut, au fond duquel cinq ou six marches menaient jusqu'au palier, à travers les croquis, modèles et moulages du maître de maison. L'aspect, sans fracas, offrait une originalité précise et forte.

Fritz, au surplus, n'avait jamais rien vu, en dehors de ce vestibule, que la cuisine; mais il imaginait volontiers le reste de la demeure comme un séjour enchanté.

Car M. Dutilleul avait une fille charmante, du moins était-ce l'avis de Fritz Rohly. Et lorsque le jeune homme songeait à se marier (comme tout bon Alsacien y son-

En Province

SAINT-ADOLPHE

Un mot de notre localité pour donner signe de vie.

Plusieurs appréciant les belles terres qui environnent notre paroisse, s'empressent de les acheter. Le dernier est M. J. Dufault, de Winnipeg, qui a fait l'acquisition de la propriété de M. C.-A. Gareau. Qui sera le suivant?

• • •

Mme L. Leclaire, qui était très dangereusement malade, est maintenant en bonne voie de guérison.

• • •

M. J.-B. Goudreau, de la province de Québec, était l'hôte de M. L. Courchaine, la semaine dernière.

• • •

MM. B. Dufort et J.-B. Lagassé ne nous sont pas encore revenus des grands bois. Auront-ils par hasard une "cage" terminée pour Pâques? C'est ce que plusieurs croient.

• • •

M. Osias Leblanc est à suivre un cours d'agriculture à Saint-Pierre.

La première série de parties de cartes de l'année, donnée au profit de l'école catholique, s'est terminée le 28 février. Mlle Lacerte a été l'heureuse gagnante du prix des dames et M. Ph. Lafontaine de celui des messieurs. Cette série a été un véritable succès. La prochaine série doit commencer le 6 mars et promet d'avoir autant de succès que la première.

LE PAS

M. Jos. Labbé est parti le 13 février pour Port Arthur, Ont., où il passera la fin de l'hiver, en visite chez un de ses oncles

• • •

Le "Muskeg" voyage de temps en temps: par deux fois, durant février, il s'est rendu jusqu'au 214me milie sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson et en revenant a ramené plusieurs chars de poissons. La neige, qui est considérable dans nos parages cet hiver, fut la cause que le "Muskeg" mit 10 jours au lieu de quatre, comme d'ordinaire, pour effectuer le trajet de 214 milles aller et retour. N'ayant pas de charrue à neige pour déblayer la voie, il est étonnant que le train ait pu franchir cette distance en si peu de temps, si on prend en considération les fortes tempêtes de neige que nous avons eues dans le moment.

• • •

Mme Théo. Roy, d'Elie, Man., a passé une partie du mois de février en visite chez sa soeur, Mme Jos. Roy.

• • •

Samedi, le 23 février, Sa Grandeur Mgr Charlebois, O.M.I., a pris le train pour le nord, allant à ses missions de Cross Lake et autres. Sa Grandeur sera de retour dans environ un mois.

• • •

M. Ovila St-Godard, qui a un "ranch" de bêtes à cornes au lac de l'Orignal, (Moose Lake) a fait un voyage d'affaires dans l'ouest, au commencement de février.

• • •

Le R. P. Turquetil, qui a passé une partie de l'hiver parmi nous, est parti pour Winnipeg le 13 février. Le R. P. Guy, O.M.I. qui l'accompagnait jusqu'à Winnipeg, est revenu samedi le 23 février.

• • •

M. et Mme Isabel, de Rainy River, Ont., en visite chez M. et Mme P. D. Leggero, arrivés au commencement de février, ont décidé de s'établir au Pas et doivent ouvrir un restaurant et confiserie d'ici quelques jours.

• • •

Le R. P. Bonald, O.M.I., et le Frère Chrétien, de la mission de Cumberland, sont venus en ville passer quelques jours. Le R. P. Bonald, quoique très âgé, a toujours hâte de retourner dans ses missions; aussi ses visites sont-elles rares et toujours très courtes.

• • •

Depuis le 22 février il fait un temps superbe; c'est à croire que nous sommes déjà au printemps. Pourtant il ne faut pas s'y fier: mars est parfois passablement malcommode.

• • •

Le Frère Girard, qui était avec le R. P. Turquetil, O.M.I., lorsqu'il était parmi les Esquimaux, à Chesterfield Inlet, et qui a passé l'hiver ici, a pris le train, vendredi dernier, se rendant à Prince-Albert, Sask.

• • •

M. J.-U. Paquet, de la police provinciale de Saskatchewan, était de passage ici la semaine dernière, venant de Prince-Albert. Il est parti vendredi, avec un équipage de chiens, allant dans le nord.

• • •

Samedi, M. Jos. Courey et ses hommes sont partis pour le lac Esturgeon (Sturgeon Lake), où il a entrepris un contrat de glace pour une compagnie de poissons.

Baptiste.

LAC DU BONNET

Belles offres

Une belle terre située à 2½ milles du village, avec bâtisses. 110 acres de terre, dont une dizaine en culture et une quinzaine pouvant être cassé facilement, le reste étant encore en bois, foin et pâturage. Le propriétaire la vendrait à bonnes conditions avec le matériel suivant:

Une jeune vache à lait de 4 ans; 2 taures de 2 ans; 1 beau veau de 1 ans et 1 taureau de 2 ans; 2 porcs.

Il compte sur une augmentation de têtes de printemps. Il laisse aussi un disc Harrow, 1 charrue à casser; 1 moulin à faucher, 1 râteau; 1 wagon et 1 sleigh et du bois de construction.

• • •

Autre belle terre haute située à 3 milles du village et pouvant être quasi toute cassée de suite. 160 acres, dont une dizaine en culture, 40 en bois de chauffage; le reste est en foin et pâturage. A peu près 20 acres sont clôturés, et il y a maison, écuries et hangars.

On demande $15 de l'acre, la moitié comptant.

• • •

Autre bonne terre aussi à 9 milles du village, mais dans un autre centre que l'on appelle Brigstone et dont la fertilité du sol est indiscutable.

160 acres de terre à culture mixte, dont au-delà de 25 en culture, 15 en bois de commerce et le reste en foin. Tout le terrain est clôturé. Bonne maison en logues et bonne étable à proximité d'un puits.

Voici le matériel qu'il vendrait avec la terre: 2 chevaux, dont 1 de 6 ans; 1 jument de 8 ans; 2 vaches à lait; 3 veaux de 1 an, 2 du mois dernier; 1 taure de 2 ans; 2 porcs de 2½ mois; 35 poules.

Machines: 1 "binder" neuf; 1 moulin à foin; 1 râteau; 1 disc-harrow, 1 charrue, 1 wagon, 1 traineau et beaucoup de bois de construction; 10 tonnes de foin; 175 minots d'avoine; 5 minots d'orge; 12 minots de blé.

On demande $3,500, dont la moitié comptant.

• • •

Autre bonne terre, à 8 milles du village, dans le même centre que la précédente

160 acres, dont 30 en culture, 50 en foin et le reste en broussailles et bois. Il y a maison et étables, mais assez de bois de construction pour renouveler toutes les dépendances.

Matériel: 2 gros chevaux de 8 et 9 ans; 2 vaches de 3 ans, 2 de 5 et 1 de 7 ans; 3 boeufs et 1 taureau de 2 ans; 2 taures de 2 ans et 3 veaux de 1 an; 6 porcs; 20 volailles.

Machines: 1 charrue, 1 herse, 1 moulin à foin, 1 râteau, 1 wagon et 1 traineau; 15 tonnes de foin et de la paille en quantité; 80 minots d'avoine; 10 barils de blé; 12 minots d'orge et 30 minots de patates.

On demande $2,500, dont $1,000 comptant.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Les braves poilus

Peut-on dire que vers la fin du mois d'octobre dernier, nous avons eu le bonheur de recevoir parmi nous M. Jean Le Roch, qui depuis le début des hostilités était allé rejoindre son régiment en France.

Peut-on dire qu'il y a trois semaines, Notre-Dame de Lourdes fut de nouveau salué par deux militaires français arrivant du front: M. Marionneau et M. David sont ces militaires qui, au bout de trois ans et 2 mois, ont obtenu une permission.

Peut-on dire que le chroniqueur de Lourdes dort vingt-trois heures soixante minutes sur vingt-quatre heures. Allons! chroniqueur, réveillez-vous donc un peu, et la plume à la main allez à l'assaut des nouvelles comme les braves poilus vont à l'assaut des tranchées; il y a encore de la place dans la **Liberté**. Est-ce les quelques beaux jours que nous avons eu dernièrement qui vous ont donné la flegme?

Pas de nouvelles à raconter, me dites-vous. Mais que si! Venez donc à la grande gare du C. N. R. quand le train arrive à Lourdes. Là vous verrez des choses curieuses. Ainsi quand le freight vient avec six wagons et que la marchandise se trouve dans la dernière voiture, pour que cette voiture atteigne la plateforme, la locomotive et les voitures de tête sont obligées de rouler sur des rails en terre, puisqu'il n'y en a pas d'autres en fer.

Ah! j'y suis maintenant: l'encre, me dites-vous, est sèche dans la bouteille et la plume usée. Mais à "l'Union" il y en a en quantité de l'encre et des plumes, et le propriétaire m'a dit ce matin qu'il ne voulait point les mettre en conserve.

Ah! pas le sou, me dites-vous: mais, mon brave ami, nous allons faire une souscription, et qui est celui qui ne voudra pas mettre au moins un sou pour notre bon chroniqueur?

Allons, citoyens français et canadiens de Lourdes, unissons-nous donc tous pour payer à ce pauvre ami une bouteille d'encre et un porte-plume, bien garni. N'oublions pas non plus, tant que notre bourse est ouverte, de lui procurer une aide-mémoire pour qu'il n'oublie pas ainsi tous nos braves poilus venant du front, et qu'il donne aussi au public les noms non seulement du militaire arrivant du front et porté en triomphe, musique en tête, mais aussi de ceux qui arrivent quelques jours plus tard. S'ils ne sont pas si bien reçus, du moins ils ne resteraient pas complètement dans l'ombre, car eux aussi ont fait leur devoir, ce me semble. Ce n'est pas pour manger des cerises qu'ils ont fait trois ans de tranchée, — non pas à Winnipeg, mais au vrai front français. C'est pour distribuer, comme le dit le poilu, des pruneaux durs aux Boches.

Alors, chers lecteurs et charmantes lectrices de la **Liberté**, je ferme mon vocabulaire en vous remerciant de m'avoir lu attentivement et en priant M. le chroniqueur d'être un peu plus courageux dorénavant. Ce n'est pas en dormant ni en rêvant que les colonnes de la **Liberté** se remplissent. Quand le sommeil voudra prendre le dessus, rappelez-vous donc un peu de

Pan

INWOOD

M. Wm. Cossete, qui était membre du grand juré à Winnipeg, est de retour chez lui après une absence d'un mois. M. Cossette est aussi allé faire un voyage à Fargo, N.-D., voir ses parents.

• • •

MM. T. Laporte, W. Bonin, C. Vercheur et E. Laporte sont allés à Winnipeg cette semaine, pour affaire importante.

• • •

Le soldat Joseph Hébert, qui était au front depuis un an et qui a été blessé au bras, est de retour cette semaine parmi sa famille.

Iris.

FISHER BRANCH

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Hormisdas Brodeur, frère de Mme Eusèbe Bouvier, vient s'établir avec sa famille ici, chez nous, à Fisher Branch. Plein d'espoir en l'avenir de ses enfants, M. Brodeur n'a pas hésité à dire au revoir et au beau ciel de Québec, son pays natal, et à Saint-Hughes, la paroisse où, estimé de tous les siens, notre nouveau colon vivait heureux. Etant de plus vrai Canadien français de race et foncièrement chrétien de coeur, le sol manitobain, nous en avons la douce confiance, lui sera favorable et prospère.

Oui, santé, bonheur et prospérité: tels sont les souhaits de bienvenue que nous prions M. Brodeur et sa famille de recevoir.

• • •

M. John Bonin est allé, selon l'habitude des bons "homesteaders", faire sa visite à la ville. Nous lui désirons joyeuse promenade et prompt retour.

• • •

M. Willie McAmany, un de nos estimés "vieux garçons" est venu de la ville visiter son "chez lui". Il doit repartir bientôt pour Winnipeg.

• • •

M. et Mme Eusèbe Bouvier, ainsi que leur fils Emmerich, sont de retour de leur promenade. Leur voyage a été heureux, mais il n'y a rien d'étonnant: le temps les a favorisés.

• • •

M. Joseph Giasson est de retour de Winnipeg, où il a séjourné peu longtemps, sans doute, pas assez pour donner à ses affaires de bonnes conséquences et un heureux succès. Nous nous en réjouissons.

• • •

Le moulin Gamache, situé à dix-huit milles à l'ouest de Fisher Branch, occupe, en ce moment, plusieurs de nos gens qui se rendent là, les uns pour scier du bois, d'autres pour en bûcher, d'autres enfin pour faire les charriages. Il ne faudrait pas croire que l'oisiveté tient une place d'honneur à Fisher Branch; ce serait là une fausse illusion. Nos gens savent se rendre utiles en tous temps de l'année. Dans la belle saison ils s'exercent à la profession de vrais habitants, et dans les rigoureux jours de l'hiver, ils s'exercent à la profession d'habiles bûcherons.

Honneur à eux et à leurs charmantes qualités!

LA SALLE

Voyons Poilu, qu'avez-vous fait que vous ne reparaissez plus sur la **Liberté**? Est-ce que, par hasard, on vous aurait fait griller les poils, et que vous n'êtes plus montrable. Vous devez avoir votre exemption; alors n'ayez pas peur, personne ne vous enfermera.

• • •

C'est avec regret que nous voyions partir Mme Joseph Levasseur pour l'hôpital Saint-Boniface. Il faut espérer qu'elle nous reviendra sous peu, complètement rétablie.

• • •

M. Paul Laflèche, de Saint-Charles, est en visite chez Mme Albert Cormier, sa soeur, pour quelque temps.

• • •

Mme Albert Demontigny, de Sainte-Anne des Chênes, est en promenade chez sa soeur, Mme Ludger Lavallée.

• • •

Mme Ludger Lavallée partait pour l'hôpital, il y a quelques jours, pour subir une opération. Elle est sous les soins du docteur Gendreau, de Saint-Norbert.

• • •

Il nous fait peine d'annoncer que M. Osias Rochon ne prend pas de mieux. Nous ne l'avons pas vu à l'église depuis Noël. Nous espérons que les beaux jours du printemps lui donneront la santé.

• • •

M. Florent Girardin, soldat conscrit, est pour quelques jours en permission chez ses parents, accompagné de son ami, M. Dumas.

• • •

Les cultivateurs ont tous l'air encouragé, cette année. Plusieurs parlent de faire l'acquisition de moteurs. Bonne idée! Bonne idée!

• • • •

M. et Mme Honora Courchaine, de Saint-Adolphe, étaient les hôtes de M. Richard Lapointe, dimanche.

Cornichon.

SUFFREN

Dimanche dernier a eu lieu à Saint-Augustin d'Abbéville, la mission. Le R. P. Péran, le digne curé de la paroisse de Saint-Laurent, est venu nous dire la messe, et il nous a donné un beau sermon sur l'esprit de foi dans la vie chrétienne.

• • •

Il nous fait plaisir de revoir au milieu de nous M. Néron, qui nous revient de la guerre après trois années d'absence.

• • •

M. Jos. Mousseau est allé à Winnipeg pour affaires importantes.

Abbéville aura bientôt un curé résident, s'il faut en croire les rapports.

• • •

Dimanche dernier, le R. P. Péran et le Frère Jean de la Croix sont allés prendre le souper chez M. Néron.

Louis de Grenade.

---

ge, paraît-il, d'assez bonne heure: c'est à Berthe Dutilleul qu'il pensait: tel est le mot du mystère!

Or, il n'y avait pas la moindre apparence que Berthe voulût de lui. Il était d'une condition trop inférieure.

Il est vrai qu'elle-même n'apporterait rien en dot, mais elle avait sa jeunesse, la profession réputée plus libérale de son père, un certain souci de la représentation qui entrent en ligne de compte dans cette sorte de contrats.

Sans doute encore, malgré sa situation précaire, le père Rohly, avec la ténacité et l'endurance de ces gens-là, avait peut-être économisé pour l'établissement de son fils plus que M. Dutilleul pour la noce de sa fille. Et la situation de Fritz allait s'améliorer. Mais qui pouvait en répondre?

Bref, Fritz songeait à Berthe souvent et sans grand espoir: voilà le fait.

Était-elle jolie? Fritz pensait que oui, naturellement. En vérité, peut-être n'était-elle ni belle ni vilaine: l'une de celles dont on ne dit rien. Des cheveux noirs, un teint bruni. A peine un indifférent eût-il remarqué je ne sais quel sourire de malice, d'esprit ou de dédain qui, quelquefois, pinçait sa bouche, faisait ses lèvres joyeuses et mignonnes. Et voyez la bizarrerie de ces grands sentiments qui emportent nos vies! — c'est justement à cause de ce trait insignifiant que Fritz, entre toutes, avait remarqué cette jeune fille et, avant de s'être rendu compte du caractère ou du mystère de son sourire, qu'il l'aimait.

Certainement, le bonheur de l'Alsacien et son avenir eussent été là, si la fortune l'eût au moins pourvu d'un état assuré et bien gagnant. Par malheur, combien il était loin d'en être ainsi! Il y songea ce soir avec détresse.

Pourrait-il se tirer à temps de la misère? Mlle Dutilleul avait dans l'armée un frère qui tenait garnison à Troyes. Il s'appelait Jacques, portait les galons de sergent des chasseurs, et son souvenir n'était pas fait pour inspirer patience au pauvre Fritz. Ce frère, songeait l'amoureux, attirerait un jour à la maison quelque bel officier qui ne manquerait pas de s'éprendre du mystérieux sourire; et l'Alsacien se sentait prêt à détester, avant de le connaître, ce soldat-là.

Une chose le ragaillardissait un peu. Berthe brodait à la main, chez elle, pour le compte de la maison Dietricht. Elle passait pour excellente ouvrière. Fritz l'avait aperçue parfois reportant son ouvrage; souvent il avait guetté son passage comme ce soir. En s'embauchant à l'usine, il avait songé qu'il travaillerait pour la même maison qu'elle, qu'il la rencontrerait à l'aller ou au retour, et qu'avec un peu de chance, son emploi lui permettrait de rendre à la brodeuse quelques menus services. Voilà bien de ces rêves que forme la jeunesse et que la jeunesse emporte!

Malheureusement, la maison aux fenêtres hautes était décidément close ce soir. Fritz eut beau regarder, il n'aperçut personne. Ce fut le dernier coup porté à ses rêves. Il s'engouffra avec dépit dans la rue Linard-Gonthier, sorte de ravin caillouteux qui serpente entre les hautes murailles de l'évêché et les pauvres maisons noires d'en face.

En vain, goûtait-il la paix de n'être plus, par ici, que l'un quelconque des rares passants, dans cet encaissement de bâtisses, où l'obscurité tombait. Lorsqu'il arriva aux Moulins de Jaillard, son désespoir avait réveillé ses colères. L'universelle malveillance avait cessé de lui donner la chasse à travers la foule; mais il s'était persuadé que jamais il n'obtiendrait la main de Berthe; il était de nouveau résolu à briser son joug et à fuir Troyes et la France.

C'est dans ces dispositions qu'il arriva au seuil de sa maison.

CHAPITRE IV

Un vieil Alsacien

Le père Rohly habitait, dans la rue de la Planche-Clément, au bord de l'eau, une maisonnette basse et malpropre. Les volets en étaient dépeints, le crépi pelé. Une salle de cuisine et un coin d'échoppe formaient tout le rez-de-chaussée; deux fenêtres de mansarde s'ouvraient au premier, sur le toit, à l'alignement de quelques autres cabanes semblables et pouilleuses. En face, s'élevaient les immenses bâtisses des Soeurs du Bon-Secours.

Et certes, rien n'est misérable comme ces quartiers de Troyes, autour de la Cathédrale! Seuls, des rus fangeux et des ruelles puantes les sillonnent sans les éclairer. C'est le Quartier-Bas, rendez-vous de misère, sorte de cloaque crasseux, populeux, hétéroclite; la Suburre de la cité.

La rue de la Planche-Clément, en particulier, reste boueuse, même aux beaux jours. Les rives du ru, rongées entre les saules, s'y éboulent dans l'eau assez large, bordée de hangars à laver. Tout le jour, des enfants y traînent, demi-nus comme des sauvages, ou barbotent à côté, dans le gué des Moulins. Les logements n'y sont que des chenils, où les ouvriers pauvres, bon gré mal gré, doivent s'entasser, les uns sur les autres. La fortune fuit et redoute ces parages suspects.

Mais le père Rohly, précisément, n'était point riche, et ces quartiers sont propices aux déménagements.

Puis, lorsqu'il était arrivé à Troyes en 1874, l'Alsacien avait encore sa femme et deux filles. L'épidémie de 1879 les avait emportées toutes trois, cinq mois après la naissance de Fritz. Le vieux cordonnier avait été recueilli dans sa détresse et dans son deuil par son frère aîné, Karl Rohly. Celui-ci, Alsacien de l'Option, établi en France depuis 1872, élevait trois filles et sept garçons: où donc aurait-il trouvé à loger ailleurs?

Lorsqu'il mourut, au commencement de 1894, avec sa femme et son dernier-né, ses enfants, à leur tour, se trouvèrent sans ressources. L'aînée des filles avait élevé Fritz: le père Rohly prit en revanche la charge de toute la couvée. Ce fut un dur passage, où toutes les économies avaient fondu.

Aujourd'hui, tout ce monde était élevé. Deux filles, un garçon n'étaient mariés. D'autres travaillaient en ville, apprentis ou compagnons. Le reste continuait de remplir la maison de son tumulte, de son charabia mi-partie français mi-partie allemand. Et ils demeuraient attachés là par leurs souvenirs.

C'était la maison des Alboches, comme l'appelait la malveillance des voisins. Nous l'appellerons, nous, la Maison Alsacienne. Car tous, ici, enfants et ouvriers honnêtes, méritaient mieux qu'une estime dédaigneuse. Cette famille d'exilés, dans sa misère et sous de pauvres dehors, avait gardé le patriotisme et l'honneur.

Seul d'entre tous, Fritz, entouré depuis l'école de camarades français, avait perdu l'accent et les manières d'Alsace. Ses cousins et ses cousines, les plus âgés surtout, employaient couramment le patois. Aussi, depuis longtemps, le jeune homme s'était-il senti parmi les siens comme d'une autre génération, presque d'une autre race: il souffrait plus qu'eux de l'aversion qui semblait, hélas! s'être attachée au nom de tous ces proscrits de la fidélité et de l'amour. Alsacien! Alsacien! Il ne pouvait plus aujourd'hui se le dissimuler, le titre était mal porté à Troyes. Et il aurait voulu, le pauvre Fritz, l'Alboche, être un Français comme tous les autres!

Ce rêve même était grand et n'avait rien d'une trahison: ce n'était déjà plus celui des vieux ni des aînés.

Quand Fritz poussa la porte, une bande grouillante était attablée autour du père, dans la salle basse du rez-de-chaussée. La lampe brûlait; la soupe fumait parmi des faïences. Un indescriptible tapage montait de cette tribu en appétit.

Le spectacle sembla pénible au jeune homme.

Il songea avec épouvante aux lèvres plissées de Berthe Dutilleul, s'il fallait l'amener un jour dans ce taudis.

—Fritz! Fritz! lui criait cependant avec insistance Elisa, l'aînée des filles qui restaient. Tu t'es mis en retard, mon ami; mais je t'ai gardé ta place. Tiens là, près de moi... Comment ça s'est-il passé, à l'usine?

Fritz ne répondit rien de fort clair.

Avant qu'il eût fini, le père l'interrompit:

—Il y a du nouveau, tu sais? Tiens...

Il lui tendait une lettre du pays. Et tandis que Fritz, debout entre le banc et la table, se penchait pour lire à la lumière de la lampe fumeuse, le vieux, que sa langue démangeait, expliqua sans attendre:

—C'est de la tante de Morenheim.

Cette tante était, avec un oncle prêtre, qui était vicaire à Strasbourg, la seule des Rohly restée là-bas, à cause d'un petit bien dont ils avaient hérité et qu'elle cultivait au nom de tous. Car on avait espéré bien des jours s'en retourner vers l'Alsace, triomphalement, après des victoires. Le partage avait été remis au lendemain de la revanche. Puis les années s'étaient écoulées, et l'habitude s'était prise de vivre séparés.

—Elle nous écrit, continuait le père en causant à tour de rôle chacune des cornes de sa barbe, au sujet des affaires de là-bas, et elle nous envoie notre dû. Ce qui la tourmente, c'est ton cousin Louis. Tu sais qu'il doit partir à cause de son sort: il a été pris pour la landwehr de Strasbourg. Et la tante voit bien qu'il rumine quelque chose. Elle a peur qu'il ne déserte. Il se sauverait ici... Pauvre Louis, c'est terrible! Mais je comprends ça, moi! Etre soldat allemand, un gaillard de chez nous! Obéir à un cadet prussien, coiffer le casque à pointe, jamais! Moi, je n'aurais pas pu.

Il s'était levé. Sa barbe frissonnait sur chacune de ses épaules. Et voilà que la tribu grouillante, dans la salle noire, comme par enchantement, avait fait silence. Les grands regardaient le père, prêts à se lever comme lui. Les petits mêmes écoutaient, étonnés et soulevés, les yeux brillants, semblables à ces fils de souverains dépossédés, qui, tout à coup, entendent parler de leur château lointain, de leur noblesse abolie, des exploits de leur père ou des traînes de bal de leur mère à la cour. Et le vieux redit, en se rasseyant et en baissant la mèche de la lampe qui, décidément, empestait:

(A suivre)

TRANSCONA

Mort de Maurice Poirier

La mort vient de frapper encore dans la jeunesse. A peine âgé de 26 ans, Maurice Poirier dit adieu à la vie. Depuis plus de trois ans, quoique miné par une maladie incurable, le jeune homme vivait, plein d'espérance. Il y a une quinzaine de jours, la faiblesse vainquit ses efforts surhumains. On dut le transporter à l'hôpital, où les médecins constatèrent qu'il était à la dernière période de la tuberculose et qu'il ne vivrait que quelques jours.

Maurice se résigna très chrétiennement. Sentant ses forces l'abandonner peu à peu, il envisageait avec autant de joie et d'espérance, la mort, que quelques jours auparavant il entrevoyait avec bonheur la réalisation de ses projets d'agriculture, auxquels depuis l'état précaire de sa santé, il avait dirigé toutes ses énergies. Il souffrait beaucoup et priait silencieusement, incapable de parler sans effort. Malgré ces souffrances il demandait à la sainte Vierge de prolonger encore quelque peu ses jours, afin de mieux mériter le bonheur au ciel, le bonheur des saints. En réalité il l'était.

Quatrième fils d'Octave Poirier, il reçut son éducation chez les Frères de la Croix, de Rimouski, Québec. Ses supérieurs le tenaient dans leur estime, et le croyant appelé à la vie religieuse lui offrirent d'entrer dans leur congrégation. Ne se sentant pas appelé, il vint au Manitoba il y a 8 ans, pour travailler dans les usines du Grand Tronc Pacifique, à Transcona. Contrairement à la majorité des apprentis à l'usine, Maurice était tranquille, pieux, s'approchant très souvent des sacrements.

Il n'avait de meilleur ami que le curé de sa paroisse, et fut toujours l'ami du prêtre. Il aimait à converser avec eux et recherchait leur société. C'est pourquoi il compte de nombreux amis dans le clergé.

Il laisse pour prier pour le repos de son âme, son père, quatre frères: Arthur, Emile et Joseph, tous trois au front, et Hector. Un autre frère, Philias, mort au champ d'honneur récemment; quatre soeurs: Mmes Lebrun et Herd, Hélène et Rachelle, à l'orphelinat Saint-Joseph.

Ses funérailles eurent lieu samedi dernier à Transcona. Une foule pieuse y assistait. M. le Curé Bélanger officiait. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Joseph Beaulieu, Raoul Carrière, Joseph Carrière, Alfred Brunelle et Marius Jetté. M. Philippe Coutu dirigeait les funérailles.

Un splendide et pieux bouquet spirituel présenté par les orphelines et les soeurs de l'orphelinat Saint-Joseph, fut déposé sur le cercueil du regretté défunt. Nombreuses furent les prières offertes pour le repos de son âme.

Un ami: A. B.

DELORAINE

M. François-Charles Lalonde nous est arrivé mardi soir du Camp Borden, Ontario, pour un congé de 10 jours. M. Lalonde nous quittait il y a 5 mois pour joindre le corps d'aviation canadien. Il a toujours été heureux dans ses envolées jusqu'ici. Nous lui souhaitons qu'il en soit toujours ainsi dans ses futurs vols; c'est une carrière qui a amené tant d'accidents mortels jusqu'ici.

* * *

Les catholiques de la montagne sont encore à la recherche d'une institutrice pour l'école Flossie. Mlle Augusta Andries a repris la classe à l'école Bayview, de Deloraine.

* * *

Mercredi soir, la ville de Deloraine a eu peur un instant de voir sauter le moulin à farine. La tête du moteur à gaz s'est détachée du corps de la machine, et le tuyau à gaz a pris feu. Heureusement le producteur de gaz s'est trouvé obstrué par un obstacle quelconque et le récipient à gaz n'a pas pris feu, ce qui aurait fait certainement sauter tout le moulin. Le feu n'a pas été de longue durée. L'homme proposé aux machines était à souper, de sorte que personne n'était près de la machine au moment de l'accident et nous n'avons à déplorer, heureusement depuis plus de deux ans, mais aucun accident de personne. La machine était en mauvais ordre comme les pièces commandées en Angleterre depuis ce temps-là n'étaient pas encore arrivées, le moulin marchait tant bien que mal. Ce sera un retard assez considérable pour Deloraine et les alentours, car le moulin ne pouvait pas même fournir aux commandes, bien que le moulin puisse moudre 200 sacs de farine par jour.

* * *

Jeudi soir, le 8 mars, les demoiselles du "Central" ont eu de quoi s'exercer à la patience. En effet de huit heures et demie du soir à dix heures le téléphone était bien occupé. Chacun croyait surprendre son voisin en lui annonçant le beau phénomène qui se produisait à cette heure-là dans le firmament. Cela a commencé comme les débuts d'une aurore boréale; mais après une demie heure on aurait cru que le ciel nous arrosait littéralement de sang. De longs tirants de feu ou nuages de feu descendaient du centre de la voûte du ciel, dans toutes les directions surtout à l'est et au sud. Bien que la lune fut bien loin de paraître, il faisait aussi clair que les plus beaux soirs de pleine lune.

Les sauvages avaient coutume d'interpréter ces signes, comme des signes de future guerre. Quels soient ceux-ci, je n'en sais rien.

La pleine lune de décembre nous a apporté un phénomène non moins mystérieux en 1917. En effet, nous pouvions voir très nette une grande croix dessinée sur la lune et dont les rayons couvraient plus d'un quart de l'horizon. On dit que M. le Curé, ce soir-là, a reçu un téléphone de sortir pour voir le "Saint Sacrement dans la lune". Cela en avait presque les apparences, en effet.

* * *

On nous annonce que M. et Mme Robitaille seront de retour de l'Est vers la fin du mois.

Salem.

SAINTE-GENEVIEVE

Je crois que notre correspondant régulier dort d'un profond sommeil, parce que d'une semaine à l'autre on ne voit rien dans la **Liberté** à propos de Sainte-Geneviève. C'est comme si tous avaient passé à l'au-delà. Nous avons pourtant bonne envie de vivre, et personne ne pense à la traversée pour le moment.

La grande nouvelle du jour est la construction de notre église, qui est certaine, puisque nous voyons arriver les matériaux tous les jours, et M. Arthur Parent est à déboiser le terrain qu'il a donné pour la bâtisse. Nous n'attendons que le beau temps pour nous mettre à l'oeuvre.

* * *

Le 21 février, nous avions le plaisir de saluer et de souhaiter la bienvenue à M. l'abbé Decelles, revenu d'un voyage dans la province de Québec. Depuis la fin de décembre, M. l'abbé Beaudry, notre dévoué curé, était seul, et les missions étaient devenues rares.

* * *

M. A. W. Dumaine, notre fromager, a eu un assez bon succès à la convention de l'industrie laitière à Winnipeg, puisqu'il a remporté trois prix pour son fromage, avec un nombre total de 287 points sur un total de 300 points. M. Albert Carrière, fromager de Lorette l'an dernier, ne l'a emporté que d'un point, ayant obtenu 288. Le fromage pris individuellement, M. Dumaine a eu celui qui a remporté le plus de points.

* * *

Grâce à l'intérêt que les Canadiens français donnent à l'association d'industrie laitière, nous avons deux directeurs: M. Dumaine, réélu pour la troisième année consécutive, et M. T. Villeneuve, notre très sympathique et dévoué inspecteur des fromageries, et depuis l'automne dernier professeur d'agriculture à Winnipeg. Merci à qui de droit pour cet avancement d'un des nôtres.

* * *

M. Norbert Saltel, fils, est parti ces jours derniers pour un voyage dans l'Alberta, pour voir le terrain. Nous lui souhaitons bon voyage et prompt retour, avec la ferme conviction que c'est à Sainte-Geneviève que l'on vit le plus agréablement.

Bouche-Trou.

SAINT-NORBERT

Le 3 février, il y eut à l'Académie Saint-Norbert, une partie de cartes donnée par les Dames Patronesses. La soirée amena beaucoup de gens étrangers. Tous s'amusèrent très bien.

Les heureux gagnants furent: Dames: 1er prix, chocolats, décerné à Mme H. Lamoureux; consolation, un sachet en papier, décerné à Mme Z. Laporte. Messieurs: M. l'abbé G. Cloutier, une boîte de cigares; consolation, décerné à M. Louis Roy.

M. Adolphe Landry nous donna une déclamation intéressante et vraiment drôle; M. Bion nous fit entendre sa voix sonore, ainsi que M. Champagne. Tous furent enchantés de cette belle veillée.

Nos remerciements aux Dames Patronesses.

* * *

M. A. Alary, de Sainte-Agathe, était en visite chez M. J. Pelland. M. Philippe Gauthier était en visite chez M. Edmond Champagne.

* * *

Naissances

Mme H. Roux, un fils, baptisé Joseph-Hubert. Parrain et marraine: M. et Mme H. Lamoureux.

Mme J. Giguère, un fils. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Lord.

Mme Antoine Vermette, un fils.

Pollybe.

NOTRE DAME DE LOURDES

Satisfaisant le désir de quelques amis, je me permets d'adresser au journal quelques récits et impressions du front.

Je commencerai en demandant aux chers lecteurs et lectrices de la **Liberté** de bien vouloir être assez indulgents pour excuser de son pauvre style un militaire; car dans sa main un fusil serait bien mieux placé qu'une plume. Ne possédant aucun talent d'un écrivain, je ne puis donc que vous réciter une partie de ce que j'ai vu pendant mes trois années au front; néanmoins je ferai tout mon possible pour vous transporter en idée au-delà des mers et de vivre quelques instants au milieu de ces horreurs du front et de ce cauchemar continuel.

Jean Le Gourrierec.

Récits et impressions du front

Comme l'a dit l'auteur inconnu des "Braves Oubliés", je partis en effet avec le premier contingent de Notre-Dame de Lourdes, le 10 août 1914. Venant de terminer mon service militaire, — libéré en 1913, j'étais presque certain qu'en arrivant en France, je serais dirigé immédiatement sur le front. C'était mon rêve.

Aux premiers jours du mois de septembre 1914, nous débarquâmes à Saint-Nazaire, France, et furent dirigés sur le dépôt de Rennes, — où, le lendemain matin, je fus habillé à neuf. Quelques jours plus tard, je fis parti d'un renfort pour le front, où nous arrivions la veille du jour où les Boches commencèrent à battre en retraite sur la Marne. Nous prîmes une part très active à cette bataille à toujours mémorable.

Les Boches devant nous se sauvèrent à toutes jambes; c'était un vrai plaisir que de leur tirer dans le dos. Pendant plusieurs dizaines de kilomètres, ils n'opposèrent aucune résistance sérieuse. Mais les forêts de Villers-Cotterets et de Compiègne furent pour l'ennemi des lieux de défense naturels. Aussi nous fallut-il plusieurs charges consécutives pour les déloger, et au fil de la baïonnette nous les chassâmes. Nos pertes, comparées aux leurs, furent peu élevées.

A la lisière du bois, une section de mitrailleuses françaises tenait sous son feu une route par où les Boches devaient battre en retraite. Dans un endroit que j'ai vu, l'épaisseur des cadavres allemands était d'environ un mètre; les vivants qui ne voulaient point se rendre, voulant traverser la route, enjambèrent leurs camarades morts, mais ils étaient impitoyablement fauchés par nos mitrailleurs, et roulaient lamentablement sur ceux qui avaient déjà subi le même sort.

De là nous continuâmes notre marche en avant, en obliquant vers la droite, longeant ainsi l'Aisne jusqu'à Soissons. Non loin en avant de cette ville nous tombâmes sur la tranchée ennemie, où la résistance fut acharnée. D'un côté comme de l'autre les morts furent nombreux, au point que nous faisions des parapets avec ces malheureux cadavres pour nous abriter contre nos adversaires. Quoique les positions ennemies fussent de beaucoup supérieures aux nôtres, — eux détenant les hauteurs, nous la pente, eux retranchés solidement, nous protégés de simples abris, — nous ne reculâmes pas d'un centimètre pendant les quatre jours et nuits consécutives que nous sommes restés sur place.

Le cinquième jour fut la relève. Nous fûmes conduits à quelques kilomètres en arrière pour dix jours de repos. Nous reçûmes un nouveau renfort.

(A suivre)

J. Le G.

POULE D'EAU

Nos pêcheurs, qui croyaient pêcher jusqu'à la mi-mars, se voient obligés de laisser libre passage aux poissons depuis le 28 du mois dernier.

* * *

M. Thomas Gauthier nous a quitté pour Lorette, la semaine dernière.

* * *

M. Noel Dufault doit nous quitter sous peu pour Sainte-Rose.

* * *

M. Arthur Bernardin nous quitta la semaine passée pour les lacs Pelican et Inland.

* * *

M. Joe Beland nous quitta aussi pour la jolie campagne d'Elie. C'est ainsi que font la plupart de nos jeunes gens. Après avoir bourré leur portefeuille par une bonne saison de pêche, ils nous quittent pour aller jouir de leur magot ailleurs.

* * *

On entendra sous peu le fonctionnement du moulin à scie ... Twin Islands.

Ex-pêcheur de carpe.

SACRE COEUR

Les Dames de Sainte-Anne, organisatrices de la soirée dramatique et musicale qui doit avoir lieu le jeudi 14 courant dans la grande salle du Sacré-Coeur, ont eu l'heureuse idée d'avoir la répétition générale de cette représentation dimanche dernier, sur le théâtre de la paroisse et devant les enfants de l'école.

Tous les artistes qui prêtent gracieusement leur concours pour aider notre principale oeuvre paroissiale, doivent être sûrs de leur succès de jeudi prochain, car si la vérité sort toujours de la bouche des enfants, leurs applaudissements doivent être l'expression de leur enthousiasme; et Dieu sait s'il a été grand, dimanche après-midi!

Je résiste à la tentation que j'ai de donner un compte-rendu de cette répétition qui a si justement enthousiasmé tout ce jeune auditoire, voulant laisser à la nombreuse assistance, qui ne manquera pas de remplir la grande salle jeudi soir, le soin de ratifier elle-même le jugement si juste et sincère de notre jeunesse.

Venez, si vous voulez, passer une bonne et délicieuse soirée, car de nombreuses surprises doivent être ajoutées au programme de dimanche.

Prix d'admission: 25 sous.

* * *

Le proverbe: "Les jours se suivent et ne se ressemblent pas", est faux pour les soirées du mardi au Sacré-Coeur. C'est toujours salle comble avec le même entrain, la même franche gaieté qui y règnent, et chaque mardi ajoute un nouveau succès aux précédents. La réunion du 12 courant, organisée par la Chorale, l'a prouvé une fois de plus par sa complète réussite. Sous l'habile direction du Frère Sylvestre, elle s'y est fait entendre dans un choeur d'un ensemble parfait, avec une maestria remarquable qui a fait trouver à l'enthousiaste assistance qu'elle était peu prodigue de son talent en ne se faisant entendre qu'une fois. J'espère qu'à la prochaine occasion elle donnera satisfaction à ce légitime désir.



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui défendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

Autour de la Ferme

LE JARDIN POTAGER

De tous côtés on entend dire: "La vie devient de plus en plus chère, — chaque semaine la viande augmente. Qu'allons-nous devenir, si la guerre dure longtemps encore? N'est-ce pas la famine qui vient?" C'est une sorte de refrain à la chanson douloureuse que fait toujours la guerre, la terrible guerre qui ensanglante l'Europe depuis plus de trois ans. Et cependant ici nous sommes des privilégiés. Nous devrions plutôt remercier la Providence du sort qu'elle nous fait. Il ne faudrait pas toutefois nous endormir dans une tranquille indifférence, et contents du présent, ne point songer à l'avenir.

L'avenir que sera-t-il? Dieu seul le sait, et il me semble d'une prudence élémentaire de se préparer à des temps plus malheureux que celui où nous vivons. La vie est chère, elle le deviendra bien davantage, pour peu que la guerre se prolonge encore. Nos gouvernants ont eu l'esprit, — rendons-leur cette justice, d'autant plus volontiers que ça leur arrive moins souvent, — d'encourager la production de tout ce qui est nécessaire à la vie. En réalité il faudrait une surproduction pour fournir aux besoins du pays d'abord, puis des pays alliés qui ont les yeux anxieusement tournés vers le Canada, d'où leur viendra le blé et les denrées alimentaires. D'ailleurs pourquoi nous tourmenter? Il paraît qu'il nous arrive des Chinois par milliers, à la prière du gouvernement, des Chinois parfaitement éduqués, grands producteurs de riz, ou savants "laveurs" et "empeseurs" de linge, ardents au travail et tout prêts à remplacer les Canadiens, les fermiers canadiens, qui iront, "à la prière du gouvernement" aussi défendre l'Angleterre sur les champs de bataille de France et de Belgique. Je présume qu'il faudra à ces étranges fermiers improvisés, un bon coup d'épaule de la part de la Providence, pour qu'ils puissent "remplacer" ou même faire semblant de remplacer les fermiers partis pour le front.

Et cependant il est absolument nécessaire que le Canada produise plus que les années précédentes. Les besoins sont plus grands, sont plus urgents que jamais. Comment arriver à faire davantage avec moins de moyens? C'est un problème que le gouvernement résoudra certainement à la satisfaction de tous. Vous verrez, — ne vous ai-je pas dit qu'il avait de l'esprit... à ses heures. Bien plus que l'opposition le pense!

Mais... où est mon jardin potager qu'annonce le titre de mon article... Pardon... vous allez voir que j'y arrive tout de suite. Tout est cher, tout enchérit encore chaque semaine, chaque mois; il est donc de la plus grande importance de produire soi-même tout ce qui est nécessaire ou utile à faire, afin d'acheter le moins possible et de pouvoir se rendre utile aux autres. Or, je prétends qu'un jardin potager est une chose très utile et même nécessaire. D'autres disent aux cultivateurs de semer du blé, le plus qu'ils pourront, d'élever des animaux, etc. Ils ont parfaitement raison, et c'est cela d'abord qu'il faut faire, parce que cela est de première nécessité pour la vie. Moi je vous dis ensuite, ayez près de votre maison un petit ou un grand jardin potager, un potager suffisamment grand en tout cas pour vous fournir des légumes frais tout l'été et des légumes à mettre en cave pour attendre la saison suivante, l'année prochaine. Ce petit jardin bien entretenu et intelligemment semé des légumes les meilleurs et les plus appréciés, vous fera économiser la viande, et il sera de plus très avantageux pour votre santé.

Je ne vous dirai pas de faire comme moi, de ne manger que des légumes, — c'est la règle, chez nous, — mais mangez au moins autant de légumes que de viande, même davantage, et vous verrez que vous ne vous en porterez que mieux. Et puis savez-vous que les légumes récoltés dans votre jardin, ces légumes que vous avez soignés avec amour, que vous avez vus grandir, ont une saveur toute spéciale, une saveur que n'ont pas les autres, venus vous ne savez d'où. Quand des amis viendront s'asseoir à votre table, vous pourrez, avec une légitime fierté et une joie permise, leur servir des fruits de votre travail... des légumes de chez vous... pris là... sur votre sol... tout près de votre maison. Faites-vous donc un jardin, et que les légumes bien préparés entrent pour une bonne partie dans le menu de vos repas; et vous verrez que votre bourse et votre santé ne s'en trouveront que mieux.

A la campagne rien de plus facile que d'avoir son jardin. En ville ce n'est pas toujours facile, — c'est même impossible parfois; mais même en ville ceux qui disposent de quelques pieds carrés peuvent les cultiver pour la production des légumes qu'ils préfèrent. Le potager doit être assez grand pour fournir à toute la famille des légumes frais, l'été, et de plus la provision d'hiver. C'est donc à chacun de voir la grandeur du terrain qu'il devra employer à cet effet. Il est préférable de faire un peu plus grand afin que dans les mauvaises années on puisse avoir encore le suffisant.

En écrivant quelques articles dans la Liberté sur le "Jardin Potager", mon but est d'aider par des conseils pratiques, ceux qui ne connaissent pas, ou qui connaissent imparfaitement la culture spéciale des légumes. Ayant été jardinier pendant une dizaine d'années dans ce pays, il me semble que je puis donner quelques conseils vraiment pratiques, parce qu'ils seront appropriés au pays et à son climat. Ce qui convient en effet dans la province de Québec ou dans l'Ontario n'est plus de saison ici. Dans les articles qui suivront je donnerai quelques avis généraux pour la préparation du potager, les soins qu'il faut en prendre, etc.... puis j'indiquerai la manière de cultiver la plupart des légumes qui sont de bonne venue au Manitoba. Dans chaque espèce je ferai connaître les variétés les plus recommandables, celles qui réussissent le mieux ici... et enfin, à l'occasion, je donnerai quelques recettes de cuisine pour la préparation des légumes. Evidemment, ces recettes ne sont pas de moi; elles seront puisées dans un volume de cuisine française... Tout le monde sait qu'en France, les légumes étant très estimés, les cuisiniers et cuisinières ont rivalisé d'ardeur et d'intelligence pratique pour le préparer à la satisfaction des goûts les plus difficiles.

Pour aujourd'hui, je conseille à tous ceux qui ont un jardin, de préparer quelques boîtes en bois et de rentrer à la maison un peu de terre et de terreau dans ces boîtes pour que la chaleur les fasse dégeler... puis de se procurer au plus tôt un paquet de graines de tomates et un de céleri. Pour les tomates, je conseille la vieille variété "Earliana" ou "Earliest of all" ou encore l' "Alacrity". Pour le céleri, le meilleur est le "Céleri plein blanc de Paris", "Paris Golden". Le prochain article vous indiquera en quelques mots comment faire le semis, qui ne doit pas être renvoyé après le 15 mars. Donc, au revoir, dans huit jours.

Aussitôt que la terre entrée dans la maison sera dégelée, mélangez-là d'un bon tiers de terreau ou de fumier parfaitement consommé; mettez-la aussi fine que possible, surtout dans les deux premiers pouces de la boite, puis semez votre graine de tomates par rangs espacés d'un demi pouce; semez un peu fort; puis recouvrez la graine de terre très fine, juste assez pour la cacher; puis par-dessus répandez du crotin de cheval à peu près un quart de pouce, et assez abondamment, mais ayez soin de le faire doucement afin de ne pas ramener les grains à la surface. Placez la boite dans une place chaude et à l'obscurité, si c'est possible. Au bout de six à sept jours la levée se produira. Jusqu'à la levée, tenez la terre bien fraiche.

Pour le céleri faites comme pour les tomates; seulement ayez soin avant de semer, de fouler la terre avec une planche sur laquelle vous appuyez les deux mains et de toute votre force. Alors jetez votre graine sur la terre à la volée, pas en rang, semez fort; puis reprenez votre planche et foulez encore la graine avec la terre; enfin arrosez avec soin. Si vous voulez que le céleri lève bien et promptement, placez la boite ensemencée dans un baquet où il y aura un ou deux pouces d'eau, et à la chaleur. Si vous ne voulez pas prendre cette peine, ayez grand soin quand vous arroserez de le faire très doucement, pour ne pas "déplacer" la graine, et ne pas "battre" la terre qui deviendrait comme une brique. Le céleri demande beaucoup plus d'eau que la tomate.

N'employez jamais l'eau salée, l'eau "dure" pour faire un arrosage; l'eau douce est absolument nécessaire.

En terminant mon prochain article, je vous dirai quand et comment "repiquer", replanter les tomates et le céleri.

UN ANCIEN JARDINIER.

SEIGLE DU PRINTEMPS

Sans doute ce grain vous rapportera des bénéfices; il se vend plus cher que l'avoine et l'orge. Cependant il ne faudrait pas en attendre les résultats qu'on peut obtenir en semant, à sa saison, du seigle d'automne.

Le seigle est-il un destructeur de chardon jaune? Plusieurs prétendent que ce grain de grande vivacité, semé à deux minots à l'acre, peut faire la lutte aux mauvaises herbes et spécialement au chardon jaune. D'autres, sans dire le contraire, sont d'avis que, semé au printemps, il ne donne pas tous les résultats qu'on semble vouloir en attendre. Cependant le seigle d'automne, semé à temps et de la manière voulue, s'est acquis une réputation incontestable. Qu'il soit oui ou non, de sa nature, destructeur de chardon, peu importe; il est certain que la manière de le semer lui a gagné la confiance de tous pour faire le nettoyage de nos terres.

D'abord le chardon jaune est détruit par un guéret d'été fait en juillet ou en août: ceci est incontesté. En second lieu, l'avoine sauvage ne se détruit qu'en la faisant pousser pour la faucher verte, à moins qu'on fasse un pâturage de 5 à 6 ans, ce qui est ennuyeux et coûteux. Troisièmement les petites graines comme la belle dame, moutarde, etc., se détruisent par la herse. Ces trois principes posés, voyons:

Vous avez un champ épris de toutes ces herbes nuisibles. Qu'allez-vous faire? Un simple guéret d'été? Il vous rendrait service, mais il coûte si cher!

Si vous voulez me suivre, nous allons débarrasser votre terre de ces mauvaises herbes; non seulement il ne vous en coûtera rien, mais vous allez faire de l'argent.

Votre terrain destiné au guéret d'été, vous allez le laisser bien tranquille jusqu'au temps de semer l'avoine. Alors toutes les mauvaises graines de la surface: folle avoine, moutarde, etc., etc., seront germées et devenues des tiges assez longues; votre charrue en aura raison. Ce sera: (a) une première destruction de folle avoine comme de toutes les petites semences qui ont germé; mais votre labour ramènera à la surface d'autres mauvaises graines et surtout de la folle avoine. A celle-ci ajoutez 1, $1\frac{1}{2}$ ou 2 minots de bonne avoine. Après la levée de votre bonne avoine avec la mauvaise, vous verrez pousser de la moutarde avec des légions de petites herbes nuisibles: alors hersez et ce sera:

(b) une deuxième destruction d'herbe sans nuire à votre folle avoine, pas plus qu'à la bonne. Quand ces avoines auront poussé, veillez à ce que la "folle" ne fasse pas sa grappe, mais coupez avec la lieuse.

(c) Ce sera une troisième destruction, et cette fois-ci la folle avoine y passera pour la deuxième fois. En plus ce sera un premier paiement de votre travail. Ce fourrage vert est un foin excellent.

Poursuivons toujours. Encouragé par ces destructions d'herbes et votre fourrage vert, reprenez votre charrue et faites un bon labour, et cela en août ou septembre.

(d) par conséquent quatrième destruction et grand ravage fait au chardon jaune.

Après la première pluie, semez votre seigle d'automne $1\frac{1}{2}$ ou 2 minots à l'acre. Surveillez votre champ, et si vous remarquez de la moutarde, etc., etc., hersez-le de nouveau; votre seigle n'en souffrira pas et la folle avoine non plus, mais les gelées de l'automne auront raison de cette dernière, du moins en partie.

(e) Vous aurez donc une cinquième destruction d'herbes et de plus un pâturage superbe pour vos vaches à lait, et cela jusqu'aux neiges.

Au printemps 1919, si vous remarquez que la folle avoine pousse encore avec votre seigle, il vaudra mieux faire du foin de seigle et le couper vert et empêcher ainsi la folle avoine de mûrir et gaspiller votre terrain. En tout cas, foin ou grain de seigle, tous les deux sont très payants.

Après l'enlèvement de la récolte, labourez de suite, et ce sera le dernier coup donné au chardon jaune. Votre terre sera nettoyée, vous aurez été deux ans sans récolte de blé, mais votre travail aura été plus que payé par les récoltes de fourrage vert, pâturage d'automne et la récolte de foin ou de grain de la dernière année.

1re objection. — C'est de l'ouvrage que de semer du seigle. Et le guéret d'été, en demande-t-il du travail? Et il ne paye pas, tandis que la culture du seigle, par sa récolte et surtout par la destruction des mauvaises herbes, paye complètement les travaux.

2me objection.—En 1919, j'aurai, avec mon guéret d'été, une récolte de blé. Oui, mais sera-t-elle plus payante que ma récolte de seigle? Pour faire ma récolte de seigle, tout mon travail m'a été payé par foin et pâturage, et votre récolte de blé devra d'abord payer ce travail de disque, sarcleuse, herse, que vous devrez passer 7 ou 8 fois pour avoir raison des mauvaises herbes. En définitive je serai le plus gagnant, avec mon seigle, et mon terrain sera le mieux nettoyé.

Je conseille donc de semer du seigle d'automne pour la destruction des mauvaises herbes. On m'a demandé mon avis sur le fait de semer du seigle au printemps. A cela je ne sais que répondre.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Les vers rendent l'enfant nerveux et lui volent son sommeil, sa grande nourriture. L'Exterminateur de Vers de Mother Graves nettoiera l'estomac et les intestins et rendra la santé à l'enfant.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

Mardi soir, 12 mars

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.21
No 2 Nord déchargé	2.18
No 3 Nord déchargé	2.15
No 4 Nord déchargé	2.08
No 5 Nord déchargé	1.96
No 6 Nord déchargé	1.87
Fourrage, déchargé	1.70
No 1 Nord "Tough"	2.15
No 2 Nord "Tough"	2.12
No 3 Nord "Tough"	2.07
No 4 Nord "Tough"	2.02
No 5 Nord "Tough"	1.90
No 6 Nord "Tough"	1.82
Fourrage, "Tough"	1.65
No.1 Nord rejeté	2.11
No 2 Nord rejeté	2.08
No 3 Nord rejeté	2.03
No 4 Nord rejeté	1.94
No 1 Nord "Smutty"	2.12
No 2 Nord "Smutty"	2.09
No 3 Nord "Smutty"	2.05

AVOINE

2 C. W., déchargé	$ .94 7/8
3 C. W., déchargé	.91 7/8
Extra 1 four., déchargé	.91 7/8
No 1 fourrage, déchargé	.88 7/8
No 2 fourage, déchargé	.85 3/8

ORGE

No 3 C. W.	$1.88 3/4
No 4 C. W.	1.83 3/4
Rejeté	1.57
Fourage	1.54

LIN

1 N. W. C., déchargé	$3.97 1/4
1 C. W., déchargé	3.93 1/4
3 C. W., déchargé	3.77 1/4
Rejeté	3.77 1/4

SEIGLE

2 C. W.	$2.70

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

"Inspecté" veut dire inspecté par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

"Steers."—

Excellent	$10.60 à $11.50
Choix	$9.50 à $10.50
Bon	$8.50 à $9.25
Choix, "feeders"	$8.00 à $8.75
Bon	$7.00 à $7.50
Choix "stockers"	$7.75 à $8.25
Ordinaires 'stockers'	$6.00 à $7.00

"Bulls"—

Excellents	$8.00 à $8.50
Bons	$7.00 à $7.50
Légers	$5.50 à $6.25

"Oxen"—

Excellents	$7.50 à $8.25
Bons	$6.25 à $7.25
Ordinaires	$5.00 à $5.75

Vaches.—

Excellents	$8.75 à $9.25
Choix	$8.00 à $8.50
Bons	$7.00 à $7.50
"Cutters"	$5.50 à $6.00
"Canners"	$4.25 à $5.25

Taures.—

Excellents	$9.25 à $9.65
Choix	$8.50 à $9.00
Bons	$7.50 à $8.00
Ordinaires 'stockers'	$6.50 à $7.25

Cochons.—

Choix	$19.50
Légers (110-140)	$15.00
Légers (110 et moins)	$12.00
Lourds, Choix	$14.00
Truies	$12.00
"Stags"	$8.00

Moutons.—

Agneaux	$15.00 à $17.00
Moutons	$12.00 à $14.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—

Frais pondus	$ .55
Oeufs frais	.45

Beurre.—

Crèmerie	.45
De ferme	.34

Viandes—

Boeuf	.19
Veau	.16
Mouton	.26 1/2
Porc	.27
Bacon, Flanc	.41

Gruau—

Sac de 50 livres	$5.45

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant. Au char.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$5.25
Five Roses. 2 de 49 liv.	$5.30
Five Roses. 4 de 24 liv.	$5.45
Purity. Sac de 98 liv.	$5.25
Purity. 2 de 49 livres	$5.30
Purity. 4 de 24 livres	$5.45
Royal Household. 98 livres	$5.25
Royal Household. 2 de 49 liv.	$5.30
Royal Household 4 de 24 liv.	$5.45

Alimentation—

(Prix des meuneries.)

Avoine. La tonne	$58.00
Seigle. Le sac	$5.50

	Son	Gru
Winnipeg	$30.80	$35.80
Portage	$30.80	$35.80
Brandon	$30.00	$35.00

Ces prix sont ceux du gru et du son en sac. Livré, c'est $6.00 de moins la tonne.

Sucre—

Granulé. Extra	$9.25

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boite de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boite de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—

Patates du Manitoba	95 à $1.10

Poisson—

Truite du lac Supérieur	.10 1/2
Saumon gelé	[illegible]
Brochet	.11
Poisson blanc du lac Winnipeg	.11

Foin—

"Timothy" No 1	$21
"Timothy" No 2	[illegible]
"Red Top" No 1	$20
"Red Top" No 2	$18

CHEVRIER (Le Magasin Bleu)

CHEVRIER
Vente pour Cause d'incendie

Endommagé par l'eau seulement

C'est à 407 rue Main
En face de l'ancien magasin.
Ouvre chaque jour à 9 a. m.
Décidez que vous allez économiser. Et joyeux venez de bonne heure à cette vente.

Grande Demande

Très jolis pardessus du printemps à $9.75 seulement. Voyez les: gris pâle et gris sombre, Oxford noir et brun, bronze, à carreaux. Vous pouvez choisir. Stupéfiant pas prix de $13.75 à cette vente. Aucun dommage.

Un Sur Moyen

de s'enrichir c'est d'examiner avec soin. Achetez un pardessus d'hiver en vraie laine, d'ordinaire vendu à $25 et plus pour $13.75 si nous avons votre grandeur ou un pardessus d'hiver avec grand collet pour $9.75. Mais! vous serez content quand vous les verrez à $20.00 et $22.00 à l'automne. Mettez aujourd'hui votre argent dans cette vente.

Du Nouveau

Chaque jour dans cette vente. Aujourd'hui nous recommandons de vous hâter pour l'achat d'un beau complet en laine, brun, gris, en estame noir, gris ou bleu, faits pour se vendre $25.00 et $28.00. Mais ils se vendent,—sans être endommagés,—le croriez-vous? à $12.75. Les sages en achètent deux ou trois.

Suggestions

Petites camisoles de fantaisie pour hommes. —45 sous. Tabliers de garçons de café, sauvant $2.00 de nettoyage, 45 sous. Chaussettes 4 paires pour $1.00. Simili-cachemire noir, 5 paires $1.00. Bretelles, 10 sous. Jolies cravates, 2 pour 25 sous et 25 sous chaque. Valant $1.00. Mais les bas que tricotait grand'mère font appel à votre bon sens. Incroyable, mais 3 paires pour $1.00.

Avant Paques

Cherchez un bon habit neuf. Ce sera changement qui donnera joie et économie. Achetez un complet en tweed écossais, brun ou gris. Valeurs de $18.00, $20.00 et $22.00 pour $8.75, si on se hâte. Pâques c'est jour de joie.

Par La poste

Vous pouvez en toute confiance commander par la poste. Vous aurez encore mieux que si vous veniez vous-même à cette vente. Commandez aujourd'hui.

Complets Elegants

Toujours— Chevrier promet et tient toujours. Complets de Pâques en beau tweed, Kerseys importés, gris ou brun; estame, tissage "herringbone", chaine; valant, ailleurs, $25.00, $30.00 et $35.00, à la hausse, cependant se vendent ici $16.75. Hâtez-vous.

Examinez

Nos lots de sous-vêtements qui vous coûteront $3.00 dans quelques semaines. Ici, $1.25 le morceau. Chemises en flanelle grise, bleu, khaki ou noir satiné. Régulier $2.00 à $4.00 cet automne. A 95 sous maintenant. Examinez.

Pauvres Gros

Que dédaignent les marchands. A 44 pouces et plus de ceinture et buste, il faut souvent de nouveaux habits. Les complets spéciaux de CHEVRIER jusqu'à $25.00 se vendent à $12.75. D'autres mieux valant jusqu'à $35.00 et $40.00 se vendent à $16.75 et $21.75. Pantalons,—grands,—$2.95, extra, pour gros, $4.95.



407 RUE MAIN

JUSTE EN FACE DE L'ANCIEN MAGASIN

SEANCE RECREATIVE

C'est mercredi prochain, le 20 mars, à 8 h. 15, qu'aura lieu le Concert-Whist organisé par l'Alliance Nationale, au profit de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, dans la grande salle du Collège de Saint-Boniface. Il y aura de nombreux prix, tels qu'une tonne de charbon, don de M. Amable Toupin, une montre en or, un morceau de cristal taillé, etc. Prix du billet, 50 sous.

SAINT-BONIFACE

Les nombreux amis de Mme Théophane Bertrand se réjouiront de savoir que la sérieuse opération qu'elle a subie samedi dernier a parfaitement réussi. Nous espérons et souhaitons sincèrement qu'elle soit suivie d'une guérison prompte et sûre. La malade est sous les soins du Dr F. Lachance.

* * *

Mme Siméon Dufault, de Ewelme, Alta., est de retour à Saint-Boniface, pour y demeurer.

Shoe Co., Star Shoe Co. et Columbus Rubber Co., de Montréal, était à Winnipeg ces jours derniers, en tournée dans l'Ouest, et a visité l'importante maison Thomas Ryan Shoe Co., de cette ville, ainsi que quelques-unes des maisons de chaussures les plus importantes de cette ville.

M. J. Chouinard, de Montréal, grand manufacturier de chaussures, propriétaire de la Regina

LA L. D. C. F.

Les Demoiselles Catholiques de Langue Française sont enchantées de la réussite de leur partie de cartes de dimanche dernier. Evidemment nos soirées sont intéressantes, s'il faut en juger par l'assistance nombreuse et le bon entrain qui y règne.

Le prix des dames, offert par Mlle Thérèse Houde, fut gagné par Mlle R.-A. Roy; consolation, Mlle Blanche Bellavance. Le prix des messieurs, un $2.50 en or, don de M. Philippe Cusson, fut gagné par M. Victor Barbeau; consolation, M. Albert Marcoux. Le prix de la Tombola, une lampe électrique, donnée par la L. D. C. F., fut gagné par Mlle Ernestine Couture.

Je veux que vous essayiez 15 jours mon remede contre le catarrhe

Point d'appereil, point d'inhaleur, point d'onguent, point de lotions, point de drogues, dangereuses, point de fumée, point d'électricité.



Methode nouvelle. Tout à fait différent de ce qu'on connait. Ni lotions, ni crèmes, ni onguent. Aucun vaporisateur ou instrument analogue. Rien à fumer ou respirer. Ni électricité, ni vibration, ni massage. Ni poudre, ni emplâtre, ni confinement chez soi. Rien de cela. Quelque chose de nouveau, de charmant, de délicieux, à succès instantané. Vous n'avez pas à attendre le résultat et à payer un lot d'argent. Vous pouvez vous guérir en une nuit. — Je vais vous dire comment.— GRATIS. Je ne suis pas un médecin. Et le remède que je vous offre n'est pas le remède que vous offrirait un médecin. J'ai été guéri, mes amis ont été guéris, et vous pouvez l'être comme tous nous l'avons été. Votre mal disparaîtra immédiatement et comme magiquement.

ESSAI DE 15 JOURS

Je souffrais d'un dégoûtant catarrhe. Il me rendait malade. Mon esprit s'assombrissait, ma volonté faiblissait et ma santé dépérissait. Ma toux et ma cachexie répugnaient à tous. Mon haleine nauséabonde éloignait de moi même mes proches. Ma vie me devenait triste et mes facultés perdaient de leur acuité. Je savais que cela finirait par me conduire à la tombe et que jour et nuit je perdais un peu de ma vitalité.

Mais je trouvai un remède et je suis prêt à vous le faire connaître GRATUITEMENT et je suis même prêt à vous en laisser faire l'essai gratuitement durant quinze jours. Je vous en donne ma parole: si le remède ne vous satisfait pas vous n'aurez pas un sou à payer. Hâtez-vous de m'écrire.

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT

N'envoyez pas d'argent. Seulement votre nom et votre adresse sur une carte postale. Dites: Cher Sam Katz: Veuillez me dire comment vous avez guéri votre catarrhe et les conditions de votre essai gratuit de quinze jours." C'est tout ce que vous avez besoin d'écrire. Je comprendrai et vous répondrai en vous donnant toutes les informations requises, GRATUITEMENT, et immédiatement. Ne retardez pas. Envoyez aujourd'hui une carte postale ou écrivez-moi. Ne tournez pas cette page avant d'avoir demandé ce merveilleux remède qui fera pour vous ce qu'il a fait pour tant d'autres.

SAM KATZ, Chambre H. A. 1274
142 rue Mutual, Toronto, Ont.

L E ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., mardi, le 2 avril 1918, des soumissions pour la construction d'un édifice pour les bureaux du gouvernement fédéral, sur la rue O'Connor, Ottawa, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour édifice des bureaux du gouvernement fédéral, Ottawa".

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des devis et des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, à Ottawa; du surintendant des édifices fédéraux, Hôtel des Postes, Montréal, P. Q.; et du commis des travaux, Station postale "F", Toronto, Ont.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la dsignation précitée.

Un chèque au montant de soixante-quinze mille dollars ($75,000) fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 8 mars 1918.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

La hernie tue chaque année 7,000 personnes

Chaque année meurent sept mille personnes dont le certificat de décès porte le mot "Hernie." Pourquoi? Parce que ces malheureux ont négligé de se soigner ou n'ont traité que le signe (l'enflure) de leur mal, sans s'occuper de la cause de ce mal. Que faites-vous? Négligez-vous de vous soigner, vous contentant de porter une ceinture ou autre appareil de même valeur? La ceinture n'est tout au plus qu'un dérivatif—un étais posé à un mur chancelant—dont on ne peut attendre autre chose qu'un secours mécanique. La pression retarde la circulation du sang et prive ainsi les muscles affaiblis de ce dont ils ont le plus besoin la nourriture.

Mais la science a trouvé une solution à ce problème et tout homme, obligé de porter aujourd'hui une ceinture est invité à en faire GRATUITEMENT l'essai chez lui. Le PLAPAO est sans conteste la méthode la plus scientifique, la plus logique de traiter chez soi une hernie. Le "PLAPAO-PAD" quand il adhère très bien au corps ne peut pas glisser ou se déplacer, ne peut donc alors échauffer ou comprimer. Souple comme un velours, d'emploi facile et peu dispendieux. Se porte au travail et au sommeil. Pas de courroies, de boucles ou de ressorts.

Apprenez à fermer une hernie tel que le veut la nature de sorte qu'elle ne pourra point sortir. Envoyez aujourd'hui votre nom à PLAPAO CO., Block 2772, St. Louis, Missouri, pour un essai GRATUIT du Plapao et les renseignements nécessaires à cet effet.

Tél. du bureau - - - - - - Main 404
Tel. de sa résidence - - - Main 3322

Rosario-J.-A. Prince, B. A.
AVOCAT ET NOTAIRE
Res. 74 rue Plinguet, St.-Boniface, Man.
Bureau
808 McArthur Building, Avenue Portage
Winnipeg, Man.

ALEXANDRE GELINAS
Avocat — Notaire
LE PAS, : : MANITOBA

Drs. Maloney & Kennedy
DENTISTES
Phone Main 3095.
304-305 Avenue Block Winnipeg
NOUS PARLONS FRANCAIS

Tél. Main 5772 — 150 rue Marion
P. COUTU & CIE
14 ans d'expérience
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs
Service d'ambulance.
Limousine pour baptêmes et mariages.
Corbillard avec chevaux. Corbillard-auto.

Academie Ste-Marie
Crescentwood, Winnipeg, Man.

Sous la direction des Soeurs du Saint-Nom de Jésus et Marie et parfaitement équipé pour tous les travaux de collège. Cours de professorat une spécialité. Musique, dessin et peinture enseignés avec soin et selon les dernières méthodes. Exercices d'élocution et de diction sous la direction d'experts.

Demandez des renseignements.

Soeur Supérieure

LE BON MARCHE
Epiceries — Viandes de première classe
Nous achetons les produits de la ferme
11 PROVENCHER, EDIFICE DUBUC
Tél. Main 1959 SAINT-BONIFACE

MARCEL MOLLOT
Membre du Live Stock Exchange
Spécialité d'achats sur ordre
Téléphones chez Carson-Wood-Weiley,
Main 545, au Stockyards
Résidence: 53 EUGENIE, NORWOOD
Téléphone Main 2142

N. PIROTTON
141 rue Dubuc, Norwood, Man.
Seul manufacturier de monuments funéraires en marbre, granit et autres pierres. Seule maison française établie au Manitoba.
PH. R. M. 3606

DR. M. F. BENNETT
DENTISTE
Syndicate Building
222 AVENUE PORTAGE, WINNIPEG
(En face de l'ancien Queens Hotel)
CE DOCTEUR PARLE FRANCAIS
Phone Main 3388

J.-A. Beaupré, B. A.
E.-L. Bétournay, B.A.
Beaupre & Betournay
AVOCATS, NOTAIRES, ETC.
31 Edifice McIntyre, Winnipeg, Man.
Tél. Main 1554.

ALFRED U. LEBEL
Tel. Main 3013
AVOCAT——NOTAIRE
Chambre 10 Banque d'Hochelaga
Winnipeg

Dr. N. A. LAURENDEAU
ANCIEN INTERNE A L'HOPITAL
DE SAINT-BONIFACE
Bureau et Résidence Tel. Main 1392
163 Avenue Provencher, St.-Boniface

DOCTEUR F. LACHANCE
Des Hopitaux de Paris
ANCIEN CHEF DES INTERNES A L'HOTEL-DIEU, MONTREAL
Chirurgie et Gynécologie
Chambre 438, Somerset Bldg.
Avenue Portage. Phone M. 7204
Coin Aulneau et Hamel, St.-Boniface
Phone Main 2613.

DR A-H. RONDEAU
CHIRURGIE ET MALADIES DES FEMMES
Chambre 330, Edifice Somerset
Heures de bureau: 5 à 7 p.m.
Téléphones
Bureau: Main 135 Résidence: Garry 4578

Jambes et bras artificiels. Solides, légers, stables, d'adaption aisée et facile. Aspect naturel. Fabrication rationnelle.
Western Artificial Limb Co.
Nos. 87 et 87½ rue Marion
Tél. M. 2298 B. de P. de Norwood

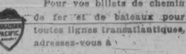
DR. JONCAS
DENTISTE
De l'Université Northwestern de Chicago, sollicite la clientèle canadienne-française.
613 EDIFICE SOMERSET, WINNIPEG
Tél. Main 2785.

Bertrand-Hebert Cie.
Immeubles—Prets—Loyers
ASSURANCES
Coin Provencher et Aulneau
Tél. Main 9068 St.-Boniface

A. J. H. DUBUC (Consul Belge) — BOSTON TOWERS — LOUIS P. ROY
DUBUC, TOWERS & ROY
AVOCATS ET NOTAIRES
Tel. M. 623 201-205 Somerset Block
Casier Postal 443 Winnipeg, Man.

PANTAPHONES
Joue toutes les marques de records
Saphir inusable
Records doubles et inusables
Ecrivez pour détails et catalogues à
408 Builders' Exchange, Winnipeg
J.-W. POISSON, Gérant.
The Canadian Phonograph & Sapphire Disc Co., Ltd.

Le meilleur et le plus moderne Entrepot en Saskatchewan pour la vente du grain, de la farine, du fourage, du grain de semence et des produits. Vente au char une spécialité.
S. A. EARLY & CO., LTD.
198 Ave. A. Sud.
Saskatoon - - - - - - - - - Sask.



Pour vos billets de chemin de fer et de bateaux pour toutes lignes transatlantiques, adressez-vous à
J.-C. MARCOUX
AGENT DU C. P. R.
Bureau: 64 avenue Provencher
Tél. Main. 4855
Rés. 121 rue Ritchot. Tél. M. 1746

Hon. J. Bernier — H. P. Blackwood, C.R. — Noël Bernier — Alex. Bernier
BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER
AVOCATS——NOTAIRES
Placement de capitaux privés
Bureau: 401 Edifice Somerset, Winnipeg
Tél. Main 2079.

L. A. DELORME, Avocat Notaire — HENRI LACERTE, Avocat du Barreau de Québec
DELORME & LACERTE
AVOCATS
208-209 QUEBEC BANK BUILDING
218 AVENUE PORTAGE

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A vendre. — Terre de 160 acres à La Broquerie: 5 milles de Steinback, 3½ milles du village, 3¼ milles de la gare, 5 milles de Giroux. Séparée en deux. Toute clôturée. 75 acres en culture. Bois debout. Bâtisses: maison, étable, grainerie, poulailler. Prix: $12 l'acre à de bonnes conditions. S'adresser à **Hormisdas Therrien, Saint-Charles, Man.**

Demande à connaitre pour correspondre, fille ou veuve de 28 à 40 ans. S'adresser, **Boite 75, Denzil, Sask.**

A vendre. — Voiture de 4 places et "cutter". En bon état. S'adresser à **18 rue Aulneau, St-Boniface, Man.**

A vendre. — Un magnifique étalon Perchéron, enregistré. Sept ans. Poids: 1,550 livres. Pour renseignements s'adresser à **P. Cormier, LaSalle, Man. Téléphone Sanford 4, Ring 5.**

A Saint-Norbert. — L'ouverture d'une salle publique aura lieu le lundi de Pâques, 1er avril, à 8 heures p.m. Le prix d'entrée sera de 50 sous. Il y aura au cours de la soirée divers amusements et jeux. Tous ceux qui aimeraient à se procurer des billets feront bien de se presser, car déjà beaucoup ont été retenus. S'adresser à **l'Hôtel Lamoureux, Saint-Norbert.**

On demande une sténographe capable d'écrire le français et l'anglais correctement. S'adresser à **312 Edifice McIntyre, Winnipeg, Man.**
PET ANN

On demande à Saint-François-Xavier: un bon forgeron. Forge toute outillée avec un acre de terre, située sur le chemin du Portage, près de l'église et de l'école. Chemin de gravier se commencera au printemps. Aubaine pour un bon forgeron. Conditions faciles. S'adresser à **M. Wilfrid Régnier, Saint-François-Xavier, Man.**

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 10 février. — Joseph-Adélard, fils de Joseph Tanguay et de Exélia Goulet.

Le 15 février. — Charles-Gaston-Léon, fils de Maxime Gingras et de Eugénie Genthon.

Le 17 février. — Marie-Blanche-Antoinette, fille de Hector-Raoul Lajoie et de Léonida Roy.

Le 24 février. — Marie-Florence, fille de Jacques Tuck et de Pauline Turcotte.

Le 24 février. — Joseph-Florent, fils de Jacques Tuck et de Pauline Turcotte.

Le 3 mars. — Marie-Léona-Aline, fille de Cyprien Mondor et de Agathe Goudreault.

Le 3 mars. — Joseph-Paul-Alphonse, fils de J.-D. Pelletier et de Donalda Fréchette.

Le 7 mars. — Marie-Laurianna, fille de Alfred Couture et de Florence Owens.

Le 7 mars. — Marie-Angella, fille de Alfred Couture et de Florence Owens.

Sépultures

Le 23 février. — Joseph-Ricard, fils de Onésime Ricard et de Clara Métayer, décédé à l'âge de 9 mois.

Le 4 mars. — Léo Proulx, fils de Wilfrid Proulx et de Maria Proulx, décédé à l'âge de 6 mois.

Le 7 mars. — Joseph-Florent Tuck, décédé à l'âge de 18 jours.

* * *

AU COLLEGE

Connaissez-vous les Medicals? Si non, allez vous mesurer avec eux dans une partie de hockey. Vous verrez qu'ils sont de bons joueurs. Mais vous nous demanderez pourquoi, au lieu de se mettre sur la glace avec un bâton dans les mains et des patins aux pattes, ils ne se sont pas plutôt dirigés vers la forêt avec une hache à la main. Armés du tomahawk, ils auraient donné du fil à retordre aux célèbres Iroquois. Vous constaterez aussi qu'ils ont une manière spéciale de faire des points.

Samedi dernier, les Collégiens s'alignaient contre eux, afin de gagner le championnat de la Ligue Intercollégiale pour la seconde fois cette année, d'après les sages (?) règlements de la Ligue. Le jeu débute à une allure vertigineuse. La rondelle voyage rapidement d'un bout à l'autre du patinoir; et les deux buts sont souvent en danger. Chaque bon coup est souligné d'acclamations enthousiastes. La foule trépigne, crie; c'est un véritable vacarme. Les Medicals font des efforts désespérés pour briser la combinaison des Collégiens, mais sans beaucoup de succès; car les petits Collégiens n'en sont pas à leur premier essai. Après une lutte acharnée de quinze minutes, Bénard reçoit une passe de Collins et compte le premier point. Zoalieum! La première période se termine avec le résultat de 1 à 0.

La deuxième période est encore plus excitante. Reposés et voulant gagner à tout prix, les Meds sillonnent la glace en tout sens. Mais les Collégiens vont aussi vite et tienent bon; le jeu d'ensemble leur permettant de sortir des impasses et de faire des attaques dangereuses. C'est à la suite de l'une de ces attaques que Collins fait le second point sur une passe de Bénard. Encore quinze minutes à jouer! Tout s'anonce bien pour le blanchissage des Meds.

Les Collégiens manoeuvrent bien et paraissent encore frais, tandis que leurs adversaires faiblissent. C'est alors que se produit l'incident qui abattit le courage des Collégiens et faillit leur être fatal. L'aile gauche des Meds attrape la rondelle et lance vers les buts. Le juge des buts, choisi par les Meds, a subitement une idée: son équipe ne peut pas faire de points; il va en faire, lui; et il lève la main. Vingt-cinq spectateurs, bien placés pour voir, certifient que la rondelle n'a pas pénétré dans les buts, mais a touché le côté extérieur du filet. La discussion s'engage. L'arbitre prétend n'avoir rien vu; la décision du juge des buts fait loi et le point compte; mais l'honnête (?) juge est remercié de ses services.

Le jeu recommence. Les Meds ont eu le temps de reprendre haleine et ils se lancent à fond de train. Goulet est blessé par l'une de leurs caresses; pendant qu'il éponge sa blessure, une mêlée se fait devant les buts de Prince et les Meds comptent un point. 2 à 2. Ce point produit l'effet d'un coup de fouet sur les joueurs du Collège. Ils se relancent à l'attaque avec une nouvelle ardeur et luttent comme de vrais champions. Quel va être le résultat? La guigne va-t-elle encore retourner contre eux? Encore six minutes de jeu! Quatre minutes! Deux minutes! Alors Bénard intercepte une combinaison des adversaires et la rondelle file comme une balle dans le filet des Médicos.

Hourra! Impossible de décrire le tintamarre. Encore deux minutes de jeu! Pendant ces deux minutes, les joueurs du Collège s'amusent à faire courir les "Carabins" après la rondelle. Les gros Médicos galopent, suent, soufflent, juronnent, mais ne peuvent franchir le barrage établi par les Collégiens; la petite rondelle rebondit sans cesse vers leurs buts. Et ils galopaient encore quand la cloche annonça la fin de la partie et la victoire des Collégiens.

* * *

Au fil de la plume

Les Collégiens offrent leurs remerciements les plus sincères aux personnages distingués qui ont bien voulu assister à cette partie.

* * *

Les membres de l'Union Canadienne nous ont profondément touchés par leurs sympathiques encouragements et par leur aide précieuse dans la circonstance. Nous nous en souviendrons!

* * *

— N'ayant pu gagner la partie sur la glace de l'Arena, samedi, les Meds ont essayé de se la donner (moralement) dans le Free Press, lundi.

* * *

Ces bons "carabins" ont la digestion difficile. Lisez leur rapport de la partie dans la **Free Press**, et vous verrez que la défaite de samedi leur a causé une indigestion aigue.

* * *

Prescription "médicale": Quand on ne peut pas faire de points, on en prend: ça remonte le courage!

* * *

Sur l'équipe, il y a deux enfants de seize ans, dont l'un pèse 112 livres; mais tous deux ont prouvé qu'ils avaient l'habileté, l'endurance et le courage requis.

* * *

Depuis samedi, le capitaine de notre club a la physionomie d'un bon "prince" au comble de ses joies. Et pourquoi pas? N'a-t-il pas gagné ses épaulettes?

* * *

Deschênes fut une étoile. Quand il faisait une course, c'était vraiment une étoile filante. Quand il recevait les Medicos dans la défense, c'était une étoile solide; demandez-le aux Meds.

* * *

Une promenade en aéroplane dans la salle de récréation! C'est la réception qu'ont eu les joueurs à leur retour.

* * *

Au plus fort de la mêlée et dans les moments les plus critiques, Armand avait encore son sang-froid et son... sourire.

* * *

Après une victoire
Où rejaillit la gloire,
Un banquet chez Léon
C'est bon! bon! bon!

Gévu.



EQUIPE DE HOCKEY DU COLLEGE SAINT-BONIFACE. — Gagnants de la Ligue Intercollégiale. — Rangée d'en haut: Collins, Bénard, Deschênes, Prince (capitaine), Goulet; en bas: McCaughan Baril, Préfontaine (gérant), Senez.

SACRE-COEUR

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, dans son assemblée générale de dimanche dernier, a décidé d'avoir, le mercredi soir 20 courant, dans la salle de l'école, un grand concert-boucane. Je ne sais pas si, vu le mot concert, il y aura chant et musique, mais ce dont je suis certain, c'est que l'on y aura le grand plaisir d'entendre le R. P. Turquetil, O.M.I., le dévoué missionaire des régions du Nord, qui fera une intéressante causerie sur les coutumes et la civilisation des Esquimaux. Je dis civilsation, car ils en ont une, puisque il y a la mode et la coquetterie dans leurs costumes. Ils ont même l'habit à queue, comme nous le montrera le Révérend Père.

Notre civilisation, très avancée paraît-il, veut que notre habit ait deux pans, tandis que le leur n'en a qu'un. Si le leur est un symbole ils seraient peu respectueux envers la civilisation, car s'ils n'en ont qu'un c'est pour le rouler et s'asseoir dessus.

Venez tous entendre des choses inédites et des plus instructives, et voir les costumes qui valent certainement les nôtres. Le prix d'admission sera de 25 sous et la fumée à foison pour rien.

FEU M. ALBERT CONTANT

Les funérailles de M. Albert Contant ont eu lieu jeudi à la cathédrale de Saint-Boniface. M. l'abbé Gagnon officiait. Il y avait diacre et sous-diacre. Les porteurs furent: MM. les docteurs Lachance et Howden, l'échevin J.-A. Beaupré, O. Morier, J.-P. Tremblay et N. Jutras.

* * *

La famille Contant remercie tous ceux qui lui ont témoigné de leur sympathie à l'occasion du deuil qui l'atteint si douloureusement.